



LA RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE BOIS TROPICAL

**RAPPORT
D'ACTIVITÉ**

2019

© Philippe JEANMART - Bambidie (Gabon)

www.atibt.org

ACRONYMES

- AFD** : Agence Française de Développement
- ATIBT** : Association Technique Internationale des Bois Tropicaux
- CBFP** : Congo Basin Forest Partnership
- CFT** : Compagnie Forestière De Transformation
- CIB** : Congolaise Industrielle Des Bois
- CIRAD** : Centre De Coopération Internationale En Recherche Agronomique Pour Le Développement
- CITES** : Convention On International Trade In Endangered Species Of Wild Fauna And Flora
- COMIFAC** : Commission Des Forêts D' Afrique Centrale
- CTWPDA** : The China Timber & Wood Production Distribution Association
- ETTF** : European Timber Trade Federation
- RBUE** : Règlement Bois De L'union Européenne
- FAO** : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
- FSC** : Forest Stewardship Council
- FFEM** : Fonds Français Pour L'environnement Mondial
- FIB** : Fibres Industries Bois
- GFBC** : Groupement De La Filière Bois Du Cameroun
- GGSC** : Global Green Supply Chain
- GNFT** : Groupe National Des Forêts Tropicales
- IDH** : Initiative pour le commerce durable
- IUCN** : Union Internationale Pour La Conservation De La Nature
- LCB** : Le Commerce Du Bois
- LKTS** : Lesser Known Timber Species
- OIBT** : Organisation internationale des bois tropicaux
- ONFI** : Office National Des Forêts International
- ONG** : Organisation Non Gouvernemental
- PEFC/PAFC** : Programme For The Endorsment Of Forest Certification
- PES** : Payments For Environmental Services
- PPECF** : Programme De Promotion De L'exploitation Certifiée Des Forêts
- RDC** : République Démocratique du Congo
- SPIB** : Syndicat Des Producteurs Industriels Du Bois
- STTC** : Sustainable Tropical Timber Coalition
- SW4SW** : Sustainable Wood For Sustainable World
- UE** : Union Européenne
- ULG** : Université de Liège
- UFIGA** : Union Des Forestiers Et Industriels Du Bois Du Gabon
- WRI** : World Resources Institute

SOMMAIRE

1	L'ATIBT, L'ASSOCIATION DÉDIÉE AU BOIS TROPICAL ET À LA GESTION DURABLE DES FORÊTS TROPICALES	
	• Éditoriaux	5
	• Gouvernance	8
	• Les adhérents de l'ATIBT en 2019	10
	• Evolution du nombre d'adhérents	11
	• Représentativité de l'ATIBT dans le secteur bois tropical	12
	• Une équipe au service de la filière	12
	• 2019, en un clin d'oeil	15
2	LES COMMISSIONS DE L'ATIBT, AU COEUR DE L'ASSOCIATION	18
	• La commission marketing	18
	• La commission certification	19
	• La commission formation	20
	• La commission technique	21
	• La commission forêt & industrie	21
	• Le conseil scientifique	22
3	CHIFFRES CLÉS	23
	• Origine des ressources de l'ATIBT	23
	• Situation financière 2019	23
	• Quelques chiffres concernant la filière dans le bassin du Congo	24
4	LES PRINCIPALES ACTIVITÉS EN 2019	26
	• Actions de plaidoyer menées par notre association	26
	• Les activités de formation	26
	• Le Think Tank de l'ATIBT pour la certification	28
	• Participation aux événements et rencontres au plan international	29
	• Les projets conduits par l'ATIBT	40
	- L'ATIBT et la Certification forestière dans le bassin du Congo	40
	- Etudes menées sur l'agroforesterie et les plantations de bois d'oeuvre	41
	- Les activités liées aux APV FLEGT et au RBUE	43
	- Connaissance de la ressource	44
	• Connaissance du matériau bois tropical	45
5	LE FORUM 2019 DE L'ATIBT À SHANGHAI	47
6	REMERCIEMENTS	52



1 L'ATIBT, L'ASSOCIATION
DÉDIÉE AU BOIS TROPICAL
ET À LA GESTION DURABLE
DES FORÊTS TROPICALES



ÉDITORIAL

OLMAN SERRANO - PRÉSIDENT DE L'ATIBT



Les concessionnaires forestiers contribuent au moins à 9 des 17 objectifs du développement durable



Lorsque j'ai été invité à rédiger cet édito, le calendrier coïncidait avec les défis sans précédent auxquels nous sommes tous confrontés depuis le début de 2020 avec la pandémie de COVID-19. Comme ce rapport porte sur les activités de 2019, je n'aborde-rai pas ici cette crise mondiale.

Néanmoins, permettez-moi de saisir cette occasion pour rendre hommage aux victimes de cette pandémie, pour exprimer ma gratitude à tous les travailleurs de première ligne dans le monde entier et en particulier à tous nos membres dans leurs efforts pour préserver la santé de leurs employés et des membres de leurs familles dans les concessions forestières, les unités de transformation, les bureaux, les entrepôts, les salles de vente, etc. Notre équipe de l'ATIBT a partagé et continuera à partager des informations sur l'impact de cette pandémie dans le secteur du bois tropical par le biais de la newsletter hebdomadaire de l'ATIBT.

Ce rapport présente des informations sur la structure et le fonctionnement de notre association, ainsi que sur les organes statutaires de sa gouvernance. Le rapport décrit également quels sont nos membres, et quels sont les principaux bailleurs qui soutiennent financièrement et techniquement un large éventail d'objectifs communs. Les principaux résultats des projets mis en œuvre en collaboration avec des partenaires clés au cours de l'année 2019 décrivent comment nous progressons dans la gestion durable des forêts

tropicales et le degré de contribution au développement social et économique des différents pays.

Toutes les activités menées au cours de l'année par l'ATIBT se sont concentrées en premier lieu sur le soutien à nos membres, qui à leur tour sont désireux d'améliorer leurs opérations. Cela comprend la manière dont les ressources sont gérées, dont les capacités locales sont développées ou dont les produits en bois tropicaux sont perçus par les décideurs politiques ou le public en général. Ce soutien comprend également des conseils sur la meilleure façon de respecter les législations nationales dans les pays où ils opèrent, et de tenir compte des accords régionaux et internationaux concernant l'utilisation et le commerce des produits en bois tropical.

Les membres de l'ATIBT s'efforcent de contribuer à plusieurs initiatives et accords, en faveur de la conservation de la diversité biologique, en minimisant la dégradation des forêts et en évitant la déforestation. Par exemple, les gestionnaires de concessions forestières tropicales et la production et la commercialisation légales de produits issus de bois tropical contribuent à au moins neuf des dix-sept Objectifs du Développement Durable (ODD) des Nations Unies, notamment le SDG 15 «Vie terrestre» qui contient l'indicateur 15.2.1 «Progrès vers la gestion durable des forêts».



Nos actions sont également conformes à la communication de la Commission européenne en juillet 2019 sur le «renforcement de l'action de l'UE en matière de protection et de restauration des forêts de la planète», dont l'objectif général est de protéger et d'accroître le couvert forestier mondial afin d'améliorer la santé et les moyens de subsistance des populations et de garantir une planète saine à nos enfants et petits-enfants. L'ATIBT est déterminée et a la capacité de contribuer à ces objectifs, en tant que première association mondiale dans le secteur du bois tropical.

Tous les membres de l'ATIBT qui gèrent des concessions forestières sont une preuve de cette contribution en obtenant, grâce à des investissements importants et à de longues procédures, un certificat évalué par une tierce partie indépendante. Il s'agit parfois d'un certificat volontaire, reconnu au niveau international, tel que le PEFC/PAFC ou le FSC et parfois d'un certificat lié à la légalité, également vérifié par une tierce partie. Un bon exemple en 2019 : celui d'un membre de l'ATIBT basé en République démocratique du Congo, près de Kisangani, qui a obtenu un certificat de légalité reconnu au niveau international pour la gestion de sa concession.

La mise en œuvre des activités de l'ATIBT prévues pour 2020 sera confrontée à de nombreux défis. L'impact de la pandémie COVID-19 en termes de pertes humaines et le ralentissement économique causé par

le confinement affecteront certainement les activités des projets et, plus important encore, la capacité des membres de l'ATIBT à se rétablir. Nous sommes néanmoins convaincus que nos membres, avec le soutien continu de nos partenaires, en particulier de la communauté des bailleurs, seront en mesure de contribuer à «reconstruire en mieux», chacun dans son secteur spécifique, sans laisser personne derrière.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier sincèrement toutes les institutions qui se sont engagées à soutenir la conservation de la biodiversité, la gestion et l'utilisation durables des forêts tropicales, pour leur apport de moyens financiers et leur engagement actif, qui ont rendu possible le fonctionnement efficace de notre Association. Notre reconnaissance va à la Banque allemande de développement (KfW), à la Commission européenne (UE), à l'Agence française de développement (AFD), au Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM) et à l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Je remercie également Benoit Jobbe-Duval, directeur général de l'ATIBT et son équipe pour leurs efforts inlassables dans le traitement quotidien de nombreuses questions complexes, ainsi que les membres du bureau exécutif et du conseil d'administration pour leur temps précieux et leur dévouement dans la conduite des activités de notre association.



ÉDITORIAL

BENOÎT JOBBÉ-DUVAL - DIRECTEUR GÉNÉRAL



L'ATIBT est un média sous utilisé par les adhérents, qui leur permet pourtant de se faire entendre au plus haut niveau.



L'équipe de l'ATIBT a le plaisir une année de plus de vous présenter son rapport annuel, et espère ainsi partager avec vous les nombreuses expériences de 2019. Ce rapport illustre la diversité des actions menées pour les adhérents et pour la filière, au plan de la défense de leurs intérêts, de l'amélioration des connaissances, et de la diffusion des messages concernant le bois tropical et la gestion durable. L'ATIBT est par ailleurs toujours en recherche d'améliorations au plan de son organisation et de son efficacité. Ainsi, les moyens dédiés à la communication ont été renforcés en 2019, avec désormais la newsletter « ATIBT » diffusée chaque semaine, et la newsletter « Fair&Precious » diffusée chaque mois en partenariat avec celle de STTC. Nous espérons que ces lectures vous sont utiles à tous.

Soulignons que ces moyens de communication sont au service et à la disposition des adhérents de l'ATIBT, qui peuvent ainsi prendre appui sur notre association pour exprimer des avis et se faire entendre au plus haut niveau. L'ATIBT est un média pour eux, un média sous-utilisé.

Les projets de l'ATIBT se sont poursuivis et ont acquis en 2019 plus d'ampleur au plan budgétaire, puisque le chiffre d'affaires de l'association a été de plus de 1,3 millions d'euros. Ce chiffre multiplie par 6 le montant des cotisations versées à l'association par ses membres ! Cette proportion est due à l'intérêt que porte à notre filière un certain nombre de bailleurs, que

nous souhaitons remercier ici pour leur soutien continu. Par ailleurs, les cotisations sont plus nécessaires que jamais, car elles sont le signe que le secteur privé reste fortement mobilisé. Elles sont aussi un puissant levier qui permet de mettre en place les études et projets, source de tant d'informations et d'avancées.

L'année 2019 s'est terminée après un Forum en Chine exceptionnel dans son organisation - partenariat avec 3 autres organisations - et aussi dans son ampleur, puisqu'il a réuni plus de 350 personnes. Ce fut l'occasion d'une rencontre approfondie avec les acteurs chinois, dont la présence sur le continent africain est désormais très significative, puisque près de 50% de la production de bois du bassin du Congo est exportée vers l'Asie. Les forestiers chinois sont présents environ dans les mêmes proportions dans les 3 pays que sont le Cameroun, le Gabon et la République du Congo.

La signature d'une convention signée entre l'ATIBT et l'association chinois CTWPDA a eu pour but d'améliorer l'échange d'information entre nos deux organisations.

Je tiens dans cet éditorial à remercier chaleureusement au nom des adhérents, des partenaires et des collaborateurs M. Robert Hunink, qui a été le président de l'association pendant les dernières 5 années, et saluer l'arrivée de M. Olman Serrano, que les membres ont élu à la tête de l'organisation».

GOUVERNANCE DE L'ATIBT

L'ATIBT contribue au développement durable et responsable de la filière forêts-bois tropicaux, de la forêt jusqu'aux marchés.



L'Association entend faciliter une coopération efficace et novatrice entre toutes les parties prenantes concernées pour développer et mettre en œuvre la gestion durable et responsable des forêts tropicales, afin d'augmenter leur contribution au développement sur le long terme des économies des pays forestiers.

L'association représente en particulier les exploitants et industriels forestiers, essentiellement implantés en Afrique, fournisseurs de produits en bois tropicaux, et tous les autres acteurs de la filière engagés dans la gestion forestière responsable. A ce titre, elle promeut sur les marchés mondiaux les bois tropicaux récoltés selon des pratiques responsables.

L'ATIBT entend contribuer par son action à la protection et à la conservation des forêts tropicales pour les générations à venir, par la promotion des concessions forestières certifiées, gérées durablement, et des réseaux d'aires protégées. L'ATIBT s'inscrit dans le cadre de l'évolution de la demande des marchés, et de leur intérêt pour les produits bois tropicaux légaux et/ou certifiés.

L'Association comprend plusieurs organes de gouvernance : l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration, son Bureau Exécutif et le Secrétariat. Le Conseil d'Administration peut également décider de créer divers Organes Subsidiaires (Commissions, Comités, Groupes de travail thématiques ...).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Olman SERRANO	PRESIDENT DE L'ATIBT	
Michel ROUGERON	TRESORIER DE L'ATIBT	www.pallisco-cifm.com
Robert HUNINK	CEB - PRECIOUS WOODS - Gabon	www.preciouswoods.com
Benoît DEMARQUEZ	TEREA - France	www.terea.net
Françoise VAN DE VEN	UFIGA - Gabon	www.ufiga.org
Ulrich GRAUERT	INTERHOLCO - Suisse	www.interholco.com/en
Pierre TATY	ÉTAT - République Du Congo	www.mefdd.cg
Yves YALIBANDA	ÉTAT - République Centrafricaine	www.dailymotion.com/video/xv6cvd
Paolo BRACCIANO	REGALIS - Emirats Arabes Unis	www.regaliswood.com/contact
Jan Willem HUNINK	CIB-OLAM - Singapour	www.olamgroup.com/locations/west-and-central-africa/republic-of-congo.html
Bernard CASSAGNE	FRM - France	www.frm-ingenierie.com
Pierre-Emmanuel LECLERCQ	ONFI - France	www.onfinternational.org
André DE BOER	ETTF - PAYS-BAS	www.ettf.info/ettf_news
Jean Louis DOUCET	UNIV. GEMBLoux - Belgique	www.gembloux.ulg.ac.be/biodiversite-et-paysage/contact
Francis ROUGIER	ROUGIER - France	www.rougier.fr
Emmanuel GROUDEL	WALE - France	www.woodexpert.fr/r%C3%A9f%C3%A9rences
Alain KARSENTY	CIRAD - France	www.cirad.fr
Dominik MOHR	CID - France	www.cid-bois.fr/accueil
Sven WALTER	FAO - Italie	www.fao.org
Stefano CORA	CORA DOMENICO & FIGLI - Italie	www.coralegnami.it/en/cora-wood-gabon
Maarten WIJMA	WIJMA - Pays-Bas	www.wijma.com
Stéphane RIVAIN	OREADE BRECHE - France	www.oreade-breche.fr
Peter LATHAM	LATHAM / PEFC - Royaume-Uni	www.pefc.org
Harrison OCHIENG KOJWANG	FSC - Mexique	www.fsc.org/en

BUREAU EXÉCUTIF

OLMAN SERRANO
MICHEL ROUGERON
ROBERT HUNINK

BENOÎT DEMARQUEZ
FRANÇOISE VAN DE VEN
ULRICH GRAUERT

LES ADHÉRENTS DE L'ATIBT | FIN 2019

NOUS ONT REJOINT EN 2019 :

KINOMÉ
GLOBAL TIMBER
HERMPAC
DUURZAAMHOUT
TIMBER TRADE FEDERATION
BVRIO
CFT
TERRATIMBER
Nicolas DUBART

BAILLEURS / DONORS

AFD
Christophe DU CASTEL
COMMISSION EUROPÉENNE
EUROPEAN COMMISSION
Elizabeth GUTTENSTEIN
FAO
Sven WALTER
OIBT/ITTO
Gerhard DIETERLE

ÉTATS / STATES

RÉPUBLIQUE DU CONGO
REPUBLIC OF CONGO
Pierre TATY
RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
REPUBLIC OF CÔTE D'IVOIRE
Claude SORO DOPLÉ
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC
Yves YALIBANDA

PRODUCTEURS / FOURNISSEURS / COMMERCE / PRODUCERS / SUPPLIERS / TRADE

ALPICAM S.A.R.L.
Giorgio GIORGETTI
BAILLIE LUMBER
Jesper BACH
BASSO LEGNAMI
Giovanni BASSO
BROOKS BROS
Darren MCCARTHY
CABD
Jean-Jacques BOUTROT
CEMA BOIS DE L'ATLAS
Abdelmajid EL JAI
CHANZY BOIS
Jean-Marie FENART
CIB
Christian SCHWARTZ
CID
Dominik MOHR
CFT
Karim AMMACHA
CORA WOOD GABON
Jean-François CAMI
CORA A DOMENICO & FIGLI SPA
Stefano CORA
DENDERWOOD
Hicham CHINE
DESIGN PARQUET
Joseph et Yves PANAGET
DMBP DISPANO - POINT P
Serge CHEVALIER
DUURZAAM HOUT BV
John DE HAAN
ETS. PIERRE HENRY & FILS
Patrick FAURE
EXOTT
Tim VAN CAUWENBERGHE

FIBRES INDUSTRIES BOIS
Yvan MAINIX
GIESELMANN GMBH & CO KG
Matthias GIESELMANN
GLOBAL TIMBER
Anders BITZER
HARDWOODS
Thomas HERGA
HERMPAC
Mark ERICSCON
HUPKES HOUTHANDEL
Hans VAN HEEEDEN
IFO
Patrick GEOFFROY
IMPEXO International GmbH
Bertrand ECKLE
INTERHOLCO AG
Ulrich GRAUERT
INVOICEGREEN
Abel GUILLEN
JAF GROUP
Katharina SCHABASSER
JAMMES
Francis JAMMES
LATHAMS
Nick LATHAM LONZA
LONZA
Peter FILIUS
LUMBER UNIPESOOAL LDA.
Gabriel COSTA
MINH CUONG
Tan Sy NGUYEN
NHG TIMBER
Guy GOODWIN
OLAM INTERNATIONAL LTD
Darshan RAIYANI
PALLISCO CIFM
Paul LAGOUTE
PASQUET MENUISERIE
Vincent PASQUET
PELTIER BOIS
Pascal FAIRIER
THE PENROD COMPANY
Tim HEIDT
PRECIOUS WOODS
Markus BRUETSCH
RAIL EUROPE
Aurélien LAMBERT
REGALIS
Paolo Lorenzo BRACCIANO
SYLVACO - GROUPE MALVAUX
Guillaume de la PESCHARDIERE
ROUGIER AFRIQUE INTERNATIONAL
Luc AUGUIN
MOKABI SA (GROUPE ROUGIER)
ROUGIER GABON
SCBT
Michel ROUGERON
SFM
Jean-François YVON
SOMIVAB
Andrea RIGONI
TIMBERSEA
Santos MARCHESI
TIMTRADE SRL
Eugenio COLAO
TRANCHIVOIRE
Domenico GIOSTRA
TROPICA BOIS
Jean-Claude BILLAUD
VASTO LEGNO S.P.A.
Roberto / Ennio DAJELLI
VANDECASTEELE HOUTIMPORT
Geneviève STANDAERT
WIJMA KAMPEN B.V.
Gijsbert BURGMAN

ENTREPRISES DE SERVICE ET BUREAUX D'ÉTUDES / SERVICES PROVIDERS

BOCS
Ilse FLIEGE
BUREAU VERITAS
Yves KOKAM
DWS DUBAI WOOD SHOW
Walid FARGHAL
FOREZIEENNE MFLS
Sébastien VALLOIS
FORM INTERNATIONAL
Rik SOOLs
FRM INGENIERIE
Bernard CASSAGNE
GFEC
Marius KOMBILA
GSEZ
Nitini MISRA
KINOMÉ
Nicolas MÉTRO
ONF INTERNATIONAL
Pierre Emmanuel LECLERCQ
OREADE BRECHE
Stéphane RIVAIN
NEPCON
Sandra RAZANAMANDRANTO
SNCF RÉSEAU
Patrizia GREGORI
SOLICAZ
Elodie BRUNSTEIN
STIHL
Johannes WETZEL
STRATEMARK
Bertrand FAUCON
TEREA
Benoît DEMARQUEZ
TERMOLEGNO

ASSOCIATIONS & SYNDICATS / ASSOCIATIONS AND UNIONS

BVRIO
Grace BLACKHAM
ETTF
André DE BOER
FEDERLEGNOARRE-DO FEDECOMLEGNO
Massimo FIORINI
FEDUSTRIA
Filip DE JAEGER
FIB
Gabriel MOLA MOTYA
GD HOLZ
Thomas GOEBEL
GFBC
Valentin MOUYENGA
LCB
Arnaud HETROIT
NATURE +
Charles BRACKE
SPIB
Boubacar Ben SALAH
TTF
David HOPKINS
UFIGA
Françoise VAN DE VEN

ONG / NGOS

FONDATION PRINCE ALBERT II
Leslie BUS
FSC INTERNATIONAL
Angela ROTT
PEFC COUNCIL
Benjamin GUNNEBERG
UICN
Dr. Anghu ANGHU KENNETH

WCS
Emma J STOKES
WRI
Marie VALLÉE
WWF
Jean BAKOUMA

RECHERCHE / RESEARCH

CIRAD
Rémy MARCHAL
ENSTIB
Laurent BLERON
ERAIFT
Michel BAUDOUIN
UNIV LIEGE - GEMBOLOUX
Jean-Louis DOUCET

MEMBRES INDIVIDUELS / INDIVIDUALS MEMBERS

Frédéric ANQUETIL
Jacqueline BERGERON
Cabinet PFIT
Isidoro BIANCHI
Olivier BONNEAU
OBBOIS
Bérénice CASTADOT
TFM-CONSULTING
Antoine DE LA ROCHEFORDIERE
Olivier DEVILLARD
Nicolas DUBART
Richard FAYS
FAYSWOOD
Eduardo GIVONE
Benoît GOMMET
FRANCETIMBER
Emmanuel GROUDEL
WALE
Nicolas JAMET
ABARCO
Julie Bertille LANDRY
Pierre-Yves LE FLECHER
Alain LEMAIGRE
ALCEBOIS
Florinda MARTIN
SOTOMAR
Marcin MAKOCKI
TERRATIMBER
Olivier MEGARD
Christian MORASSO
Vincent PELÉ
EKWATO
NICOLAS PERTHUISOT

MEMBRES HONORAIRES / HONORARY MEMBERS

EX-PRÉSIDENT INDUSTREE BOIS
Franck CRETI
EX-PRÉSIDENT
Willy DELVINGT
EX-PRÉSIDENT CONSULTLAND
Jean-Jacques LANDROT
EX-PRÉSIDENT
Henri MONTCERISIER
EX-PRÉSIDENT
Olman SERRANO
EX-PRÉSIDENT
Hinrich STOLL
EX-PRÉSIDENT
Robert HUNINK

NOUS ONT REJOINT DÉBUT 2020 :

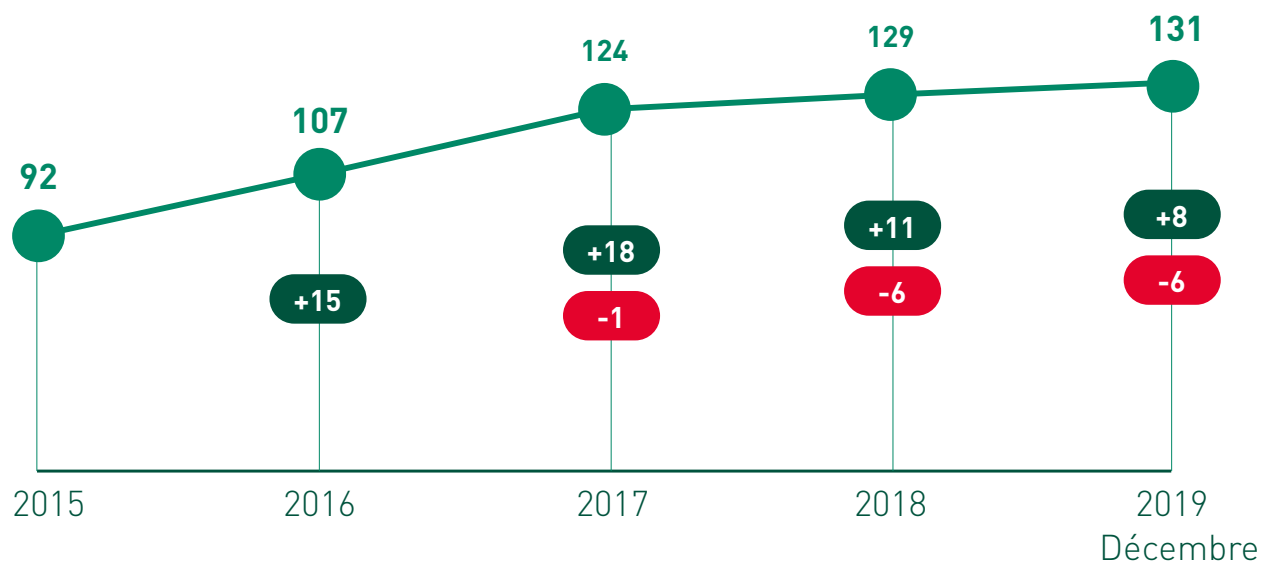
SOLICAZ
GFEC
INVOICEGREEN SL

EVOLUTION DU NOMBRE D'ADHÉRENTS

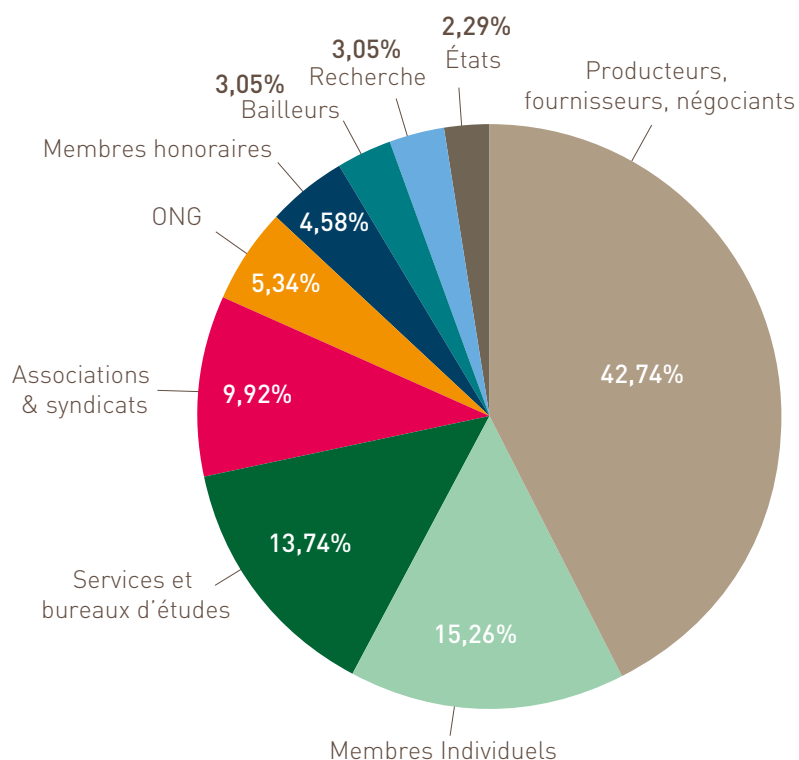
L'ATIBT compte fin 2019, 131 membres venant d'une trentaine de pays différents. 74 des membres sont des entreprises et bureaux d'études et 20 des membres individuels. 6 membres ont

quitté l'ATIBT en 2019. Leur départ a été compensé par l'arrivée de 8 nouveaux membres. Parmi les membres, nous comptons 6 membres honoraires, tous anciens présidents de l'ATIBT.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE MEMBRES DEPUIS 2015



COMPOSITION DES ADHÉRENTS



ÉTATS	3
BAILLEURS	4
PRODUCTEURS/ FOURNISSEURS/NÉGOCIANTS	56
SERVICES ET BUREAUX D'ÉTUDES	18
ASSOCIATIONS & SYNDICATS	13
ONG	7
RECHERCHE	4
MEMBRES INDIVIDUELS	20
MEMBRES HONORAIRES	6

REPRÉSENTATIVITÉ DE L'ATIBT DANS LE SECTEUR BOIS TROPICAL

L'Association Technique Internationale des Bois Tropicaux rassemble des acteurs de l'ensemble de la filière, avec des producteurs essentiellement en provenance d'Afrique Centrale et d'Afrique de l'Ouest et des importateurs et transformateurs d'Europe, d'Amérique et d'Asie. S'ajoutent également entreprises de services, bureaux d'études, syndicats, associations et ONG. Adhèrent à l'association

également des membres individuels, des centres de recherches et trois États (la République du Congo, la Côte d'Ivoire et la République Centrafricaine). La représentativité de l'ATIBT est ainsi réelle, et l'association est à ce titre interpellée souvent pour débattre des grands enjeux de la filière et de l'avenir de la gestion durable des forêts tropicales.

UNE ÉQUIPE AU SERVICE DE LA FILIÈRE

L'équipe ATIBT est composée de personnel fixe, qui assure le quotidien du travail de l'association et de consultants impliqués sur le long terme pour mener des projets, lesquels se déroulent parfois sur de nombreuses années.



Le personnel de l'association dans son ensemble défend les valeurs de l'ATIBT, qui sont la responsabilité, la transparence, l'intégrité, le respect et la coopération. Tous les membres de l'équipe connaissent bien les sujets liés aux bois tropicaux ou à la gestion durable. Certains experts sont engagés par l'ATIBT pour des études spécifiques. Nous ne présentons ici que l'équipe permanente et les experts à long terme. Employés ou experts sous contrat, toute l'équipe a les mêmes valeurs d'engagement, de convivialité et agit avant tout dans l'intérêt des membres de l'association et des partenaires.



BENOÎT JOBBÉ-DUVAL, DIRECTEUR GÉNÉRAL

Benoît Jobbé-Duval a 15 ans d'expérience dans la recherche et le développement en milieu tropical, au Cambodge, au Guatemala, au Mexique et surtout en Afrique, dont huit ans passés entre le Gabon et la Côte d'Ivoire. Avant de rejoindre l'ATIBT, Benoît a travaillé pendant 13 ans dans l'industrie du bois en Espagne.



PATRICK MARTIN : DIRECTEUR TECHNIQUE

Patrick Martin est ingénieur en construction bois à l'ENSTIB et docteur en sciences du bois à l'ENGREF. Patrick apporte un soutien technique aux entreprises (information, formation, expertise, édition d'ouvrages techniques) et participe à la révision des normes relatives aux bois tropicaux.



CAMILLE RENARD : COORDINATRICE DE PROJETS

Camille Renard est titulaire d'un MBA et d'un Master 2 en analyse financière internationale de l'Université Laval à Québec. De par son profil transversal et sa sensibilité aux questions de développement et d'environnement, elle rejoint l'ATIBT pour mettre son expérience au service de l'association tant pour la gestion financière de l'ensemble de l'association que pour coordonner différentes missions d'actions spécifiques de communication, de montage et de gestion de projets.



JACQUELINE LARDIT-VAN DE POL : CHEF DE PROJET

Jacqueline Lardit est titulaire d'un MSc en gestion durable des ressources naturelles tropicales et travaille depuis l'an 2000 en Afrique centrale. Elle y a occupé des postes de gestionnaire de projets pour divers organisations et de responsable d'aménagement et de certification pour des sociétés forestières. Elle a rejoint l'ATIBT en avril 2016 pour prendre en charge le projet FLEGT-IP. Jacqueline est la secrétaire de la commission Forêt-Industrie de l'ATIBT et elle était en 2019 chef du projet FLEGT-REDD au sein de l'ATIBT.



CAROLINE DUHESME : CHEF DE PROJET

Caroline Duhesme est titulaire d'un diplôme universitaire technologique en agronomie, et est également diplômée de l'École supérieure du bois de Nantes. Caroline a été responsable de l'audit qualité (ISO 9001) du Bureau Veritas Certification et de la gestion forestière et responsable de l'audit de la chaîne de contrôle [Bureau Veritas Certification - Eurocertifor [mars 2004]. Caroline est secrétaire de la commission certification de l'ATIBT.



GERMAIN YENE : CHEF DE PROJET

Germain YENE est ingénieur des Eaux et Forêts. Il travaille sur les problématiques de gestion forestière et agro-industrielle en Afrique centrale et de l'ouest depuis une vingtaine d'années, et a aussi effectué des audits de certification. Germain est aujourd'hui Coordinateur du projet PAFC pour le Bassin du Congo, lequel va s'échelonner sur environ 26 mois, jusqu'en 2021.



ALAIN TIOTSOP : CHEF DE PROJET

Alain Tiotsop est ingénieur forestier, basé à Brazzaville, et est actuellement en charge du projet de certification Flegt en tant que référent du projet pour le Congo. À ce titre, il est responsable du bureau de l'ATIBT au Congo.



MANISSA TANHCHALEUN : CHEF DE PROJET

Manissa TANHCHALEUN est actuellement chargée de la coordination des projets de la FAO de l'ATIBT. Elle est titulaire d'un Master 2 Solidarité internationale et action sociale - IRCOM (Angers).



MAYLIS BORELLI : CHEF DE PROJET ADJOINT

Maylis Borelli est ingénieur en agriculture, sylviculture et environnement, et est diplômée de l'école d'ingénieurs Purpan à Toulouse (master 2). Maylis a également une formation Natura-Dis en «gestion des espaces naturels».



NANCY M'CHANGAMA : ASSISTANTE COMPTABLE

De formation supérieure en comptabilité et gestion des organisations, Nancy travaille à mi-temps pour l'ATIBT et à mi-temps pour LCB.



2019

EN UN CLIN D'ŒIL

Nous vous présentons ici les grands moments de notre association qui se sont déroulés tout au long de l'année 2019. Les actions entreprises visent à illustrer la contribution de l'ATIBT à la protection et à la conservation des forêts tropicales au travers de l'existence d'une économie forestière légale et durable, au travers de la promotion des concessions forestières certifiées ainsi qu'au travers de la mise en valeur de ce matériau exceptionnel qu'est le bois tropical.

Comme nous le rappelons fréquemment, les grands axes stratégiques de l'ATIBT sont :

- La gestion durable des forêts tropicales,
- La transformation plus poussée du bois vers davantage de valeur ajoutée,
- L'amélioration des conditions d'accès aux marchés mondiaux, la promotion et le développement du marché des produits en bois tropicaux légaux et/ou certifiés.

L'intérêt de l'ATIBT pour les questions de reforestation est également souligné, et cette thématique vient ainsi s'ajouter aux thématiques évoquées ci-dessus.

L'AGENDA DE L'ATIBT EN 2019 A ÉTÉ MARQUÉ, MOIS APRÈS MOIS, PAR LES RENCONTRES SUIVANTES

JANVIER

- Think tank de l'ATIBT (2^{ème} édition)
- Participation de l'ATIBT au voyage d'études SNCF au Japon
- Rencontre ATIBT – Alliance contre la déforestation
- Commission bois tropicaux LCB à La Rochelle
- Réunion LKTS - FSC à Utrecht
- Réunion IDH - Probos à Utrecht
- Assemblée Générale Cité du Développement Durable
- Rendez-vous CITES à Genève

FÉVRIER

- Réunion de la Commission Certification de l'ATIBT, à Nogent-sur-Marne
- Réunion de la Commission Marketing de l'ATIBT, à Nogent-sur-Marne
- Réunion du GNFT (Groupe National des Forêts Tropicales) à Paris, sur la SNDI
- Assemblée Générale Cité du Développement Durable, à Nogent-sur-Marne
- Réunion ATIBT et FSC à Bonn

MARS

- **Suite à la vidéo** « Toxic Trade » Eclatement de l'affaire du « Kevazingogate » qui entraîne de nombreuses conséquences dans le domaine forestier au Gabon, et une prise de position forte des syndicats de la filière forêt bois.
- Mission GGSC – ATIBT dans le bassin du Congo (Cameroun, Gabon, Congo)
- Atelier SPOTT – Libreville, en coordination avec l'UFIGA et ATIBT
- Atelier SPOTT – Douala, en coordination avec le GFBC et ATIBT
- Atelier SPOTT – Brazzaville, en coordination avec l'ATIBT-Congo
- 7^{ème} réunion du Comité de décision et d'orientation du PPECF
- Présentation de l'Open Timber Portal par le WRI, et Timber trade Portal, par l'ATIBT, à Nogent-sur Marne

MAI

- Visite de l'ATIBT à Fedecomlegno (Fédération Italienne) en Italie
- Rencontre de l'AFD avec la Cité du Développement Durable
- Journée FAO : « Support to the development of guiding legal elements for forest management, and timber production and trade »
- Mission ATIBT préparatoire du Forum 2019 en Chine
- Congrès Mondial d'Agroforesterie au Cirad - Montpellier
- Visite de l'ATIBT à l'OIBT, au Japon

JUIN

- Réunion du COPIL et de la Commission Marketing de l'ATIBT, à l'AFD
- Sixième Réunion du Conseil Directeur du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo (PFBC). Malabo, Guinée Équatoriale
- Rencontre avec le Malaysian Timber Council à Nogent
- Atelier sur la gestion durable et la chaîne d'approvisionnement dans l'industrie du bois, avec GGSC, UFIAG, DBA. Agro Paris Tech
- Gabon Wood Show à Libreville
- Assemblée Générale FSC France

JUILLET

- 29^{ème} Forum mondial sur la gouvernance forestière (29th Global Forum on Forest Governance), Chatham House - Londres, RU
- « Première certification tierce partie de légalité en RDC ! » La société CFT a obtenu le certificat de légalité « Legal Source TM » pour ses activités d'exploitation forestière en RDC.

SEPTEMBRE

- Réunion de la Commission Marketing de l'ATIBT, à Nogent-sur-Marne
- Festival des TroPikantes à la Cité du Développement durable, avec la table ronde forêt et biodiversité « Que faut-il changer ? »

OCTOBRE

- Assemblée Générale de l'ETTF, Anvers
- Conseil d'Administration et Assemblée générale de l'ATIBT
- Monsieur Olman Serrano a été nommé, lors de la dernière Assemblée Générale de l'ATIBT, nouveau Président de l'ATIBT. Il remplace ainsi M. Robert Hunink.
- Forum de l'ATIBT à Shanghai, Chine.
- CTWPDA Hardwood Conference à Huzhou, Chine

NOVEMBRE

- Forum de Paris sur la paix (avec une session sur la traçabilité au Cameroun)
- Conférence STTC à Berlin
- International Hardwood conference à Berlin
- Global Forest Industry Forum – Sustainable Wood for Sustainable World (SW4SW) à Nanning en Chine
- Atelier d'élaboration des normes de certification PAFC Bassin du Congo à l'hôtel Dorian, Libreville.

DÉCEMBRE

- République du Congo – Atelier de clôture du projet FAO « Participation structurée du secteur privé congolais dans l'élaboration des textes réglementaires et des documents techniques de l'APV FLEGT ».

2

LES COMMISSIONS DE L'ATIBT, AU CŒUR DE L'ASSOCIATION

Les commissions de l'ATIBT doivent être toujours plus au cœur des décisions de l'association surtout au plan technique. En effet, c'est en commission que les projets sont validés puis proposés aux différents bailleurs, après avoir évalué leur pertinence et leur lien avec les intérêts des membres et de la filière. Un certain nombre de projets sont ainsi en lien direct avec ces commissions, comme cela est présenté ci-dessous.

LA COMMISSION MARKETING



Cette Commission Marketing poursuit le double objectif de promouvoir la gestion durable des forêts dans les pays producteurs et le développement des parts de marché des bois certifiés FSC et PEFC-PAFC dans les pays consommateurs.

Sous la conduite de l'ATIBT, elle est composée de gestionnaires forestiers certifiés, de bailleurs de fonds et de techniciens de la filière bois et du marketing. Son action se concrétise par le programme marketing Fair&Precious qui a bénéficié du soutien de l'AFD et aujourd'hui de la KFW-PPECF.

Fair&Precious, au travers de ses 10 engagements en lien avec les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies, met en valeur les bonnes pratiques de la gestion durable des forêts et promeut l'achat de bois certifié.

Son action se concrétise par de nombreuses collaborations (agences internationales, ONG, syndicats professionnels, certifications, partenaires de la marque...), l'animation de ses supports digitaux (site internet et réseaux sociaux

Instagram et LinkedIn), la réalisation de campagnes et de clips, les relations presse dans 6 pays européens (France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie, Espagne et Pays-bas), l'organisation de manifestations internationales et l'animation d'un Think Tank dédié au modèle de la gestion durable des forêts.

La Commission Marketing de l'ATIBT porte également des projets essentiels à la visibilité des acteurs responsables de la filière bois tropical : Dryades (Analyse du Cycle de vie), Bai TV (Protection et valorisation de la faune), Thémis (Due Diligence), PSE (Paiement des Services Ecosystémiques), LKTS (Développement de l'utilisation des essences moins connues).

Présidée par M. Olman Serrano, la commission s'est réunie 3 fois en 2019, et compte en moyenne 16 à 18 personnes.

Une année de plus, la commission s'est concentrée sur le développement durable et responsable de la filière « bois tropicaux africains », et a poursuivi le déploiement de la marque « Fair&Precious ».

Nous pouvons souligner que les membres de la commission ont consacré cette année nombre de discussions aux problèmes liés à l'illégalité, toujours trop présente dans notre filière. Les différentes possibilités de contrer le trafic illégal ont été étudiées. Les comptes-rendus de la commission marketing sont tous dans le rapport d'activité 2019 du programme marketing, diffusé sur demande aux membres de l'association.



LA COMMISSION CERTIFICATION

Le lancement de la commission certification de l'ATIBT a été effectué le 13 février 2019, lors d'une première réunion à Nogent-Sur-Marne avec Nicolas Perthuisot et Sophie Dirou (co-présidents) ainsi que Caroline Duhesme (secrétaire). Un projet de feuille de route et de règlement de cette commission a été élaboré.

Les objectifs principaux de cette commission sont de rassembler les acteurs concernés par les questions de certifications forestières, de pleinement contribuer aux processus de consultation et de décision des nouveaux référentiels de certification et enfin de répondre aux interrogations des membres de l'ATIBT.

Un appel à manifestation d'intérêt pour en être membre a également été publié et plusieurs membres de l'ATIBT ont fait part de leur intérêt à participer à cette commission.

Les grandes thématiques sur lesquelles les activités de la commission ont porté en 2019 sont :

- Le projet PAFC – Bassin du Congo, initié en juin 2019, permettant une approche régionale PEFC, en lien avec les 3 PAFC du Cameroun, du Gabon et du Congo.
- Le suivi des référentiels existants : pour FSC, il s'agissait de suivre le sujet des paysages forestiers intacts (ou IFL), de la suite de la motion 34 votée lors de l'AG FSC de Vancouver de 2017, et également la préparation de l'AG FSC 2020.
- Le suivi et l'analyse des schémas de certification de légalité.
- Le suivi et l'implication dans la Stratégie Nationale contre la Déforestation Importée (SNDI).
- L'initiation d'une réflexion sur les opportunités des paiements pour services écosystémiques (PSE).

Les perspectives de la commission certification pour 2020 seront d'organiser les premières réunions de la commission, de valider la feuille de route et d'établir sa liste de membres.

LA COMMISSION FORMATION

Cette commission, dont le président est M. Patrick Charpentier et le secrétaire est M. Patrick Martin, a pour objectifs de :

- Créer un réseau facilitant les échanges sur l'offre et la demande des formations ;
- Répondre aux besoins de formations des industriels sur le court terme et le long terme liées à la filière en général (production, transformation, certification, aménagement, gestion durable, marchés, formations techniques type abattage, affûtage...) ;
- Étudier les solutions pour la mise en place ou le renforcement des systèmes éducatifs en Afrique répondant aux besoins du secteur bois (forêt et transformation) ;
- Centraliser des informations relatives à la formation (organismes de formations, planings de formations liées à la filières, connaissance des projets liés à la formation).

En 2019, à l'issue d'une étude de faisabilité sur la poursuite des appuis de l'AFD en matière de formation continue dans le secteur forêt-bois, une subvention de 5 millions d'Euros a été attribuée au RIFFEAC pour le projet d' « Appui au Développement de la Formation Continue dans la filière forêt-bois en Afrique Centrale » (ADEFAC). Ce projet d'une durée de 5 ans démarrera début 2020 et se déploiera sur au moins 4 pays d'Afrique centrale : le Cameroun, le Congo, le Gabon et la RDC. L'ATIBT en est le maître d'ouvrage délégué et pilote sa mise en œuvre à travers la mise en place d'une équipe d'exécution technique. La commission formation de l'ATIBT sera également animée à travers ce projet.

En 2020, l'équipe d'exécution technique du projet mènera les activités suivantes :

- Mettre sur pieds le système de gestion du projet.
- Cartographier l'ensemble des acteurs du projet et mettre en place un groupe de travail thématique « formation continue » :
 - gestionnaires et employés des sociétés du secteur bois - pour leurs besoins en formation ;
 - institutions de formation – pour leurs programmes actuels de formation et leurs capacités de fournir des formations professionnelles ;
 - administrations, partenaires au développement et autres organismes pour leurs programmes d'appui à l'amélioration de l'offre de formation professionnelle) dans les pays cibles, qui sont le Cameroun, le Congo, le Gabon et la RDC.
- Collecter et capitaliser des modules et outils de formation existants.
- Mettre en place un contrat cadre pour la mobilisation de l'assistance technique complémentaire pour des expertises court terme, notamment dans le cadre de formations techniques et de formations de formateurs.
- Mettre en place un dispositif d'organisation, de mise en œuvre et d'évaluation des formations continues.
- Communiquer sur le projet.

LA COMMISSION TECHNIQUE

La commission technique de l'ATIBT tenue le 14 janvier 2020 à Nogent-sur-Marne a fait état de nombreuses activités menées tout au long de l'année 2019. Sa présidence était assurée par M. Emmanuel GROUTEL et son secrétariat par M. Patrick Martin, qui ont rappelé que cette commission technique était l'affaire de tous les professionnels de cette filière et que l'aspect technique de l'ATIBT était un axe majeur.

La commission a finalisé et validé le document intitulé « Les niveaux de transformation du bois », ainsi qu'un erratum de la Nomenclature Générale des bois tropicaux en distinguant 3 essences dans le genre *Azela* : Doussié, Pachy et Lingué, et deux essences dans le genre *Pterocarpus* afin de distinguer le Padouk du *Pterocarpus tinctorius* (inscrit dans les annexes de la CITES).

Compte tenu des résultats de l'analyse des rendements matières selon les règles de classement, la commission a décidé de ne pas recommander l'utilisation des règles SATA, et demande qu'un groupe de travail revise les règles de classement ATIBT en se focalisant sur les classes FAS et AIC.

Sur proposition de l'un de ses membres, la commission estime qu'une formation sur 5 jours soit proposée aux professionnels afin d'aborder les spécificités du matériau bois, son commerce et les aspects réglementaires. La commission souhaite également qu'un document soit élaboré pour reprendre les informations essentielles pour la gestion des litiges en (délais de réclamation, tolérances, évaluation des dommages et communication).

Enfin, le futur projet Dryades visant la réalisation des Déclarations Environnementales des Produits collectifs nécessite un cofinancement des organisations professionnelles représentant le secteur privé. Ces données deviennent essentielles face aux évolutions réglementaires européennes.



LA COMMISSION FORET & INDUSTRIE

La commission Forêt & Industrie a été relancée en 2018. Son président est M. Nicolas Bayol, et sa secrétaire Madame Jacqueline Lardit van de Pol. Les membres ont été identifiés parmi les représentants d'entreprises basées en Afrique, de bureaux d'études et des associations professionnelles membres de l'ATIBT. Elle renforce le lien entre l'équipe de l'ATIBT et les sociétés forestières et industrielles du bois d'Afrique Centrale et de l'Ouest à travers les objectifs suivants :

- Mener une réflexion avec les acteurs de terrain afin de contribuer activement

aux débats internationaux sur la filière forêt – bois tropicaux, en répondant de manière pragmatique aux exigences prônées sur la scène internationale au sujet de la gestion durable des forêts et aux évolutions des marchés ;

- Fédérer les différents acteurs des pays producteurs autour des grandes questions relatives à la filière forêt – bois tropicaux, participer aux débats, adopter et défendre des positions communes en animant un réseau « Afrique » pour mener des études, permettre le partage d'expériences, le partage d'investissements et traiter de problématiques techniques ;

- Maintenir un lien entre pays producteurs / pays consommateurs, communiquer sur les mesures mises en œuvre au niveau des pays producteurs et contribuer à une meilleure visibilité de la filière.

Vu les distances physiques entre les membres de la commission, la plupart des échanges se font à travers un mailing group.

En 2019 la commission s'est concertée pour défendre les intérêts des sociétés forestières membres en Afrique lors de la COP18 de CITES, tenu à Genève du 18-27 août 2019. Sur le même sujet (détermination des essences rares et/ou menacées d'extinction, faisant l'objet d'interdiction ou mesures restrictives d'exploitation), elle a également contribué à la réponse de l'ATIBT sur la proposition de liste des essences interdites à l'importation de Nordic Swan.

Durant l'année 2020, la commission travaillera sur le sujet de renouvellement des plans d'aménagement pour la deuxième rotation, à partir d'un bilan de la mise en œuvre sur la première rotation. En effet, plusieurs sociétés, qui étaient les pionniers dans le développement de l'aménagement durable fin des années '90, arriveront bientôt à la fin de leur première rotation d'exploitation. L'ensemble de ces sociétés est certifié tierce partie selon un standard de gestion durable, et cherche en permanence à optimiser cette gestion inclusive.

D'autres axes de travail sont en cours de réflexion au sein de la commission, notamment concernant l'industrialisation de la filière, afin de mieux valoriser les ressources disponibles en forêt et de garantir la compétitivité de la filière.

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE

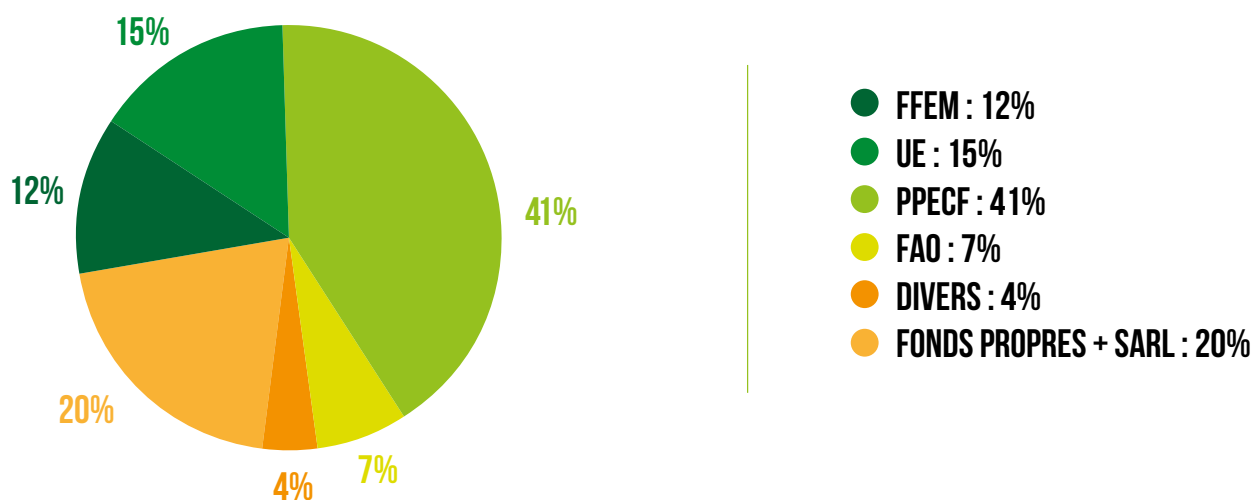
Le Conseil Scientifique, présidé par le Professeur Jean-Louis Doucet, a un avis critique et indépendant sur les activités de l'ATIBT, tout en bénéficiant du cadre de l'association. Le Conseil peut être consulté par l'ATIBT ou interpeller l'Association pour donner un avis sur un problème scientifique dans une thématique bien déterminée et jugée prioritaire pour l'ATIBT. Le conseil scientifique est composé par des organisations scientifiques membres de l'ATIBT et des organisations non-membres, avec un bon équilibre entre organisations du Nord et du Sud. La présence de scientifiques extérieurs, issus de divers horizons, permet d'effectuer un diagnostic neutre et indépendant. Le Conseil Scientifique doit être en mesure de donner des faits et des éléments pour étayer le travail des Commissions. A cet effet, il alimente leurs travaux des publications scientifiques les plus pertinentes. Il veille aussi à vulgariser les résultats des recherches ayant des implications en termes de gestion fores-

tière sous formes de notes brèves, notamment destinées au site internet de l'ATIBT. En 2019, plusieurs membres de ce conseil ont été impliqués dans l'installation et le suivi de la dynamique des peuplements forestiers dans les concessions.

Parmi les activités de 2019, on peut souligner la contribution de différents membres du Conseil Scientifique pour la rédaction d'un courrier destiné au Nordic Swan, cosigné par La COMIFAC, ETTF, UFIGA, GFBC, FIB. En effet, cette consultation lancée par Nordic Swan Ecolabel vise l'interdiction d'un certain nombre d'espèces de bois tropical basées sur les listes de la CITES, de l'IUCN et de Rainforest Alliance, ce qui a fait réagir bon nombre de scientifiques, car seule les espèces reprises par la CITES (afroormosia, bubinga) voient leur exportation réglementée et la liste rouge de l'IUCN doit être actualisée. Ainsi, différents arguments sur le plan écologique ont été présentés au Nordic Swan.

3 CHIFFRES CLÉS

ORIGINE DES RESSOURCES DE L'ATIBT



SITUATION FINANCIÈRE DE L'ATIBT

ASSO + SARL

Ressources en K€	2 019	2018	Variation	Variation %
Cotisations et partenariats privés	219	229	-10	-5 %
Subventions	1 038	916	122	13 %
Divers et exceptionnels	44	45	-1	-1 %
TOTAL	1 301	1 189	111	9 %

Emplois	2 019	2018	Variation K€	Variation %
Mise en œuvre de projets et consultance	571	466	105	22 %
Missions pour la mise en œuvre des projets	195	120	75	62 %
Coûts salariaux	397	468	-71	-15 %
Charges d'exploitations/Divers	133	142	-9	-7 %
TOTAL	1 296	1 196	100	8 %
Résultat	6	-6	12	

QUELQUES CHIFFRES CONCERNANT LA FILIÈRE DANS LE BASSIN DU CONGO

Tableau de synthèse ATIBT concernant les principales données de la filière forêt-bois du bassin du Congo
Actualisation juin 2020 avec la contribution de l'OFAC et de la COMIFAC

Éléments de comparaison	Cameroun	Gabon	Congo	RDC	RCA
Forêt et exploitation					
Surface de forêt dense humide accessible (% du pays) ¹	18,6 millions ha	22,3 millions ha	17,1 millions ha	102 millions ha	6,9 millions ha
Surface attribuée à l'exploitation industrielle ¹	6,4 millions ha	14,7 millions ha (OFAC 2018)	14,2 millions ha (OFAC 2017)	12,2 millions ha (OFAC 2018)	3,7 millions ha (OFAC 2018)
Surfaces certifiées totales dont	2,7 millions ha	2,4 millions ha	3,4 millions ha ²	0,7 million ha	0 ha
FSC PAFC/PEFC	0,3 million ha	2 millions ha	2,9 millions ha	0 ha	0 ha
Légalité+ (certif légalité +FSC CW)	2,7 millions ha	0,4 million ha	1,5 millions ha	0,7 million ha	0 ha
Nombre de grandes entreprises	Une soixantaine	Une quarantaine	Une trentaine	Environ une dizaine	Environ une dizaine
Nombre de petites entreprises et d'artisans ³	ND	ND	15 PME	En 2014 ⁴ : 105 permis artisanaux attribués dans la province orientale 70 dans la province Équateur, 47 dans le Bandundu En 2018 Plus de 1400 exploitants membres de l'ACEFA ⁵	
Production formelle de grume (m ³) ⁶	3 Millions	1,5 Million	1,8 Million	0,2 Million	0,5 Million
Production informelle estimée (en équivalent grumes) ⁷	2,4 Millions	0,2 Million	0,3 Million	3,4 Millions	0,1 Million
Part des 4 premiers producteurs sur la production ⁸	7%	40%	56%	91%	70%
Principales essences exploitées par l'industrie	Ayous, Sapelli, Tali, Azobé Okan, Fraké, Iroko, Padouk, Kosipo, Dabéma	Okoumé (Env. 80%), Okan, Azobé, Béli, Padouk,	Sapelli, Okoumé, Ayous, Tali, Sipo, Okan, Mukulungu	Sapelli, Afrormosia, Tali, Sipo, Wenge	Sapelli, Ayous, Mukulungu, Tali, Iroko
Part des 3 premières essences sur la production	50% (2016)	84% (2014)	66% (2016)	44% (2017)	64% (OFAC 2018)
Essences exploitées artisanalement	Ayous, Movingui, Iroko, Sapelli, Bilinga, Moabi	Okoumé, Bilinga, Izombé	Okoumé, Limba (Sud) Sapelli, Sipo (Nord)	Afrormosia, Wenge, Sapelli,	
Exportations de grumes en m³ ⁹	827 737	0	798 905	139 842	332 920
Exportations de grumes ¹⁰ vers la Chine en m³	583 600	0	462 200	ND	ND
Contribution du secteur au PIB ¹¹	4,7% (2018)	3,3% (2018)	4,9% (2015)	0,15% (2016)	2,8% (2018)

¹ Données OFAC 2018

² Le total est supérieur à la somme des FSC/PAFC + Légalité en raison de doubles certifications

³ Entreprises exploitant semi industriellement et/ou vendant leurs produits d'abord sur le marché local

⁴ ITIE, 2015 - Rapport sur l'étude de cadrage du Secteur Forestier en RDC

⁵ Source : ACEFA

⁶ Rapport BAD/FRMi Vision stratégique et industrialisation de la filière bois en Afrique Centrale, 2018 ; Sauf Congo : MEF 2018

⁷ Divers rapports du CIFOR

⁸ Rapport BAD/FRMi Vision stratégique et industrialisation de la filière bois en Afrique Centrale, 2018, sauf Cameroun et RCA : OFAC 2018

⁹ OFAC 2018

¹⁰ Données CTWPDA 2018. Noter que l'export de grumes de la Guinée Équatoriale vers la Chine a été de 1 114 700 m³ en 2018

¹¹ Données OFAC

**Tableau de synthèse ATIBT concernant les principales données de la filière forêt-bois du bassin du Congo
Actualisation juin 2020 avec la contribution de l'OFAC et de la COMIFAC**

Éléments de comparaison	Cameroun	Gabon	Congo	RDC	RCA
Transformation du bois					
Nombre d'usines de transformation industrielle (1^{ère} à 3^e transformation) ¹²	150	166	29	5	5
Exportations (m³) ¹³					
- de sciages	832 845	481 619	104 202	52 124	15 558
- de contreplaqués	9 890	30 405	25 868	0	0
- de placages	75 140	351 810	28 206	312	0
Exportations bois transformé en Chine ¹⁴ en m³	134 300	524 700	38 600	ND	ND
Transformation artisanale (sciages) ¹⁵	715 000 m ³ (2010)	50 000 m ³ (2010)	Env. 100 000 m ³ (2011)	Env. 1 million m ³ (2014)	ND
Autre information	Existence d'un marché Intérieur du bois en croissance	ZES de Nkok 40 entreprises 900 000 m ³ transformés/an	Réflexion en cours de création d'une ZES et mise en place prévue d'un mécanisme de partage de production	Des ressources encore très largement sous-valorisées	
Marchés publics	Réflexion en cours (projet ESSOR)	ND	Réflexion en cours	ND	
Données socio-économiques					
Nombre d'emplois dans le secteur forestier industriel	13 000 ¹⁶	3 000 entreprises forestières 10 000 industries du bois ¹⁷ dont ZES Nkok 3000 emplois Au total 22% des emplois hors pétrole	7 500	4 523 ¹⁸	ND
Nombre d'emplois dans le sciage artisanal	40 000	ND	2 000	9 000 à 15 000 ¹⁹ mais sans doute beaucoup plus (50 000 emplois selon Lescuyer en 2014)	ND
Emplois indirects	150 000	Entre 2 000 et 5 000 ¹⁶	5 000 ¹⁶	ND	ND
Syndicats et partenaires potentiels ²⁰	GFBC (12 entreprises), FECAPROBOIS (200 entr. et plus de 1 000 employés), ANCOVA (450 membres à Yaoundé) Intersyndicale rencontrant des difficultés de mise en œuvre	UFIGA (15 entreprises), SIAG (6 entr.), UFIAG (11 entr.), FGBSP (150 entr.). L'UFIGA assure le secrétariat permanent de l'Intersyndicale.	UNICONGO (4 entreprises), UNIBOIS (environ 15 PME)	FIB (5 entreprises). ACEFA (1400 membres) Beaucoup de PME et TPE ne sont pas inscrites dans des syndicats. Rôle et potentiel énorme pour la FIB.	
Engagement dans le FLEGT	APV signé en 2010 Mise en œuvre au ralenti Évaluation de la mise en œuvre de l'APV en cours	APV non signé Négociation en cours depuis septembre	APV signé en 2010 En cours de mise en œuvre Quelques avancées en termes de transparence, d'implication de la société civile, de traçabilité et d'amélioration du cadre réglementaire	APV non signé Négociation au ralenti depuis septembre 2011	APV signé le 28 novembre 2011

¹² Données OFAC 2018, pour certains pays, seulement pour les entreprises de 1^{ère} transformation

¹³ Données OFAC 2018

¹⁴ Données CTWPDA 2018

¹⁵ Divers rapports CIFOR

¹⁶ État des forêts, 2013

¹⁷ FRM, 2017 – Impact de la mesure d'interdiction d'exportation des grumes sur la forêt, l'industrie du bois et l'économie du Gabon

¹⁸ Source : FIB

¹⁹ Nguinguiri et al., 2006

²⁰ GFBC, UFIGA, UNICONGO et FIB sont les 4 grands syndicats d'entreprises industrielles exportatrices de bois de la région. Toutes les surfaces certifiées FSC dans le bassin du Congo sont le fait de membres de ces syndicats

4

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS EN 2019

ACTION DE PLAIDOYER

Les projets ont très souvent permis de mobiliser des expertises et des processus de concertation avec les sociétés forestières et industrielles pour des plaidoyers communs du secteur privé entre autres sur les sujets suivants :

- Cameroun : la révision des grilles de légalité ;
- Congo : le projet de nouveau Code forestier et le Système informatisé de vérification de la légalité (SIVL) ; Plaidoyer pour la reconnaissance de la certification dans le processus APV FLEGT ;
- Côte d'Ivoire : les décrets d'application du nouveau Code forestier ;
- Gabon : des tests pilotes pour un système de traçabilité national ;
- RDC : des arrêtés nationaux et provinciaux aux sujets de (para-)fiscalité et le transport de grumes.

ACTIVITÉS DE FORMATION

PRÉPARATION DU PROJET ADEFAC

Après la signature d'une convention en 2018 entre l'ATIBT et le Réseau des Institutions de Formations Forestière et Environnementale d'Afrique Centrale (RIFFEAC), les discussions concernant le futur projet ADEFAC continuent. L'AFD a mené tout au long de l'année 2019 une étude de faisabilité sur ce projet qui concerne le renforcement de l'adéquation formation-emploi dans le secteur forêt-environnement en Afrique Centrale. Un lancement de projet doit avoir lieu début 2020 entre RIFFEAC (maitre d'ouvrage) et ATIBT (maitre d'ouvrage délégué).

Le projet vise à améliorer l'employabilité et les qualifications des acteurs de la filière forêt-bois afin de contribuer à la gestion durable des forêts du bassin du Congo. Il se décline en trois composantes:

- Améliorer et pérenniser le dispositif de formation continue de la filière forêt-bois en Afrique centrale, par (i) la structuration et l'actualisation des besoins en formation des milieux professionnels, (ii) le renforcement d'une offre certifiée et (iii) la recherche d'un dispositif régional pérenne et institutionnalisé, en cohérence avec les systèmes nationaux.
- Déployer les actions de formation continue, selon un dispositif détaillé d'organisation, de mise en œuvre et d'évaluation.
- Appuyer un dispositif d'assistance technique complémentaire, pour assurer un passage à l'échelle du projet.

Le projet, qui va se dérouler sur 5 ans et compte un financement de 5 M d'euros de l'AFD, vise la formation de 200 formateurs et 640 formés, induisant un effet d'entraînement sur plus de 2500 professionnels du secteur.

FORMATION DES DOUANES CAMEROUNAISES

À la demande des entreprises forestières, le PPECF a financé une intervention consistant à la dispense d'une formation de 15 agents des Douanes camerounaises par l'ATIBT. La formation s'est tenue à l'ancienne Direction des Douanes de Douala du 7 au 10 octobre 2019.

Le programme de cette formation comportait :

- une initiation à l'anatomie pour contrôler les essences déclarées à partir de 30 échantillons de bois les plus fréquemment rencontrés sur le marché,
- des échanges sur les définitions des niveaux de transformations et les méthodes de mesurage des avivés, équarris, plots et grumes.

Cette intervention devait s'achever avec la rédaction d'un guide pratique destiné aux agents de terrain regroupant les informations principales indispensables aux agents de contrôle. L'administration des Douanes camerounaises a félicité cette intervention et a affirmé sa volonté de renforcer les connaissances de ce métier et potentiellement à mettre en place un laboratoire pouvant dresser des procès-verbaux.



Formation des douanes du Cameroun à la reconnaissance des essences.



Le deuxième think tank de l'ATIBT s'est tenu du 8 au 10 janvier 2019, à Nogent sur Marne, et a réuni environ 60 personnes. Une première édition avait eu lieu en mai 2018. L'objectif des deux rencontres a été de réfléchir avec les principaux acteurs du secteur à stabiliser puis augmenter la certification forestière en Afrique Centrale.

En effet, la certification forestière a grandement contribué **à l'amélioration des pratiques des exploitants forestiers tropicaux**, mais on observe un ralentissement voire un recul du fait entre autre du changement de mains de plusieurs concessions dans le Bassin du Congo. Ce transfert trouve ses explications dans plusieurs causes internes et externes notamment **une sous-valorisation des bois certifiés**.

Aussi, l'ATIBT, ses membres, partenaires et bailleurs réfléchissent sur le modèle de concession, dans **une prospective stratégique** pour le maintien des couverts forestiers, en misant sur le secteur privé et **en cherchant à mieux valoriser les services rendus par les entreprises forestières**. Valoriser les multiples services apportés par les entreprises forestières certifiées pourrait être une partie de la solution, **que ce soit le marché carbone, l'éco-tourisme, ou encore les services écosystémiques ou encore ceux liés à l'éducation**. Mais si ces marchés restent

à explorer, existent-ils, sont-ils rémunérateurs ?

Les thématiques abordées par le Think Tank ont concerné **l'image du bois tropical**, ses **nouveaux marchés**, le coaching à la certification forestière, les essences à promouvoir, les nouvelles règles de commercialisation, les nouvelles règles fiscales incitatives, la dématérialisation documentaire et le rôle et responsabilités des concessionnaires forestiers dans une Afrique qui va doubler de population. **Le dialogue avec les acteurs asiatiques**, basés en Afrique ou importateurs en Asie, a été également au centre des débats, avec la participation de représentants d'associations professionnelles chinoises. Ce dialogue a permis notamment de poser les bases pour l'organisation conjointe du Forum de l'ATIBT de Shanghai, en octobre 2019.

Lors du think tank, des groupes de travail thématiques ont été créés, avec les acteurs les plus reconnus de la profession, afin qu'ils puissent **parler d'une même voix** et puissent mettre en œuvre **un plan d'actions** visant à inverser la tendance qu'enregistre actuellement la gestion durable, dans le bassin du Congo.

Cette rencontre a bénéficié de la facilitation de Claude Garcia, chercheur Cirad-ETH.

PARTICIPATION AUX ÉVÉNEMENTS ET RENCONTRES SUR LE PLAN INTERNATIONAL

Outre les missions effectuées dans le cadre des projets, les comités de pilotage, ou les rencontres des commissions de l'ATIBT dont nous rendons compte dans les chapitres correspondants, la participation aux grands événements du secteur, sur le plan international, fait partie des priorités de l'ATIBT pour toujours contribuer à une meilleure communication et un meilleur plaidoyer sur l'importance de la filière pour mener à bien une gestion durable des forêts tropicales. Ces événements ont mené l'équipe de l'ATIBT en Europe, Afrique (Gabon, Cameroun, Congo), Japon et Chine. Nous reprenons ici les principales rencontres.

RENDEZ-VOUS À LA CITES À GENÈVE, LE 28 JANVIER.

L'ATIBT (Benoit Jobbé-Duval, Directeur, et Nicolas Bayol, Président de la Commission Forêt – Industrie de l'ATIBT) a rencontré l'équipe Cites en charge des plantes, ainsi que M. Tom De Meulenaer, chef des services scientifiques de la Cites. L'équipe ATIBT a été présentée à Mme Ivonne Higuero, Secrétaire-Générale de la Cites. D'une manière générale, l'ATIBT avait pour objectif de mieux se faire connaître de la CITES et de l'informer de son travail et des possibles contributions futures de l'association.

L'équipe Cites a remercié l'ATIBT de sa présence, et a manifesté sa satisfaction pour cette rencontre.

Il a été souligné que l'ATIBT et ses membres ont une grande connaissance des populations d'espèces d'arbres du bassin du Congo au travers des inventaires forestiers effectués, mais aussi au travers du projet Dynaffor, et que cette connaissance doit être partagée dans la mesure du possible avec la Cites. Il faut donc s'impliquer et être dans les groupes de travail existants, et en particulier le Comité des plantes.

Cette visite avait aussi pour but de mieux comprendre les règles et procédures CITES.

GRUPE NATIONAL DES FORÊTS TROPICALES, LE 14 FÉVRIER



Le groupe national sur les forêts tropicales (GNFT), organe consultatif informel dont l'objectif est de discuter de la doctrine et des orientations françaises sur les forêts tropicales, s'est réuni le 14 février pour présenter la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée (SNDI) française. Adoptée en novembre 2018, cette stratégie a pour ambition de mettre en œuvre dès 2018 des actions visant à mettre fin en 2030 à l'importation de produits forestiers

ou agricoles non durables contribuant à la déforestation. Au travers de 5 orientations, elle est déclinée en 17 objectifs, et mesures associées.

Au cours de cette réunion, les mesures phares identifiées pour démarrer la mise en œuvre de la SNDI ont été présentées par les ministères pilotes (MTES, MEAE) :

- Développer d'ici fin 2019 une feuille de route par pays exportateur ou région exportatrice : ces feuilles de route, élaborées en s'appuyant sur une démarche partenariale et un dialogue constructif avec les pays producteurs et les parties prenantes, comporteront un volet institutionnel et un volet opérationnel. En parallèle du dialogue avec les pays producteurs, un dialogue sera engagé avec d'autres pays consommateurs comme la Chine et l'Inde, afin de travailler collectivement à l'amélioration de la durabilité des chaînes d'approvisionnement en matières premières à risque et de susciter des engagements.
- Mettre en place la Plateforme de lutte contre la déforestation importée qui sera multisectorielle, et qui aura pour but les rapprochements public/privé et le partage d'information. Cette plateforme offrira les 3 grands types de fonctionnalités : mobilisation des acteurs, dispositif d'informations, système de suivi des importations et d'alerte sur les risques et élaboration d'un label « zéro déforestation ». Ce dernier point en est à ses prémices, et doit faire l'objet d'une réflexion participative (invitations prévues au printemps prochain) et d'une première version en ligne à l'automne.
- Publier la politique d'achat public « zéro déforestation » : le guide pédagogique « Commande publique et zéro déforestation » à l'attention des acheteurs publics a été présenté. Il permettra de sensibiliser les acheteurs publics sur les achats à risque en matière de déforestation importée et suggérera les moyens de les éviter ou de les limiter, avec un objectif de zéro déforestation importée en 2022.

ATELIERS SPOTT DANS LE BASSIN DU CONGO, EN COORDINATION AVEC L'ATIBT, UFIGA ET GFBC, DU 27 FÉVRIER AU 7 MARS

La Zoological Society of London et l'ATIBT ont organisé avec les syndicats UFIGA et GFBC une série de forums sur le thème de la transparence dans le secteur forestier.

Les forums – qui se sont tenus le 26 février à Libreville, le 4 mars à Douala et le 7 mars à Brazzaville – ont rassemblé des représentants de l'industrie, de la société civile et des administrations gouvernementales. Les membres des syndicats UFIGA pour le Gabon, GFBC au Cameroun, Unibois et Unicongo au Congo Brazzaville et autres participants aux forums ont pu y discuter des bénéfices et des enjeux associés à une plus grande transparence.

Lors de chaque forum, les entreprises présentes ont pu profiter de sessions du matin exclusivement dédiées à l'industrie pour échanger leurs points de vue quant à l'état actuel et l'avenir de la transparence de leur secteur et discuter du rôle de l'initiative SPOTT.

Des sessions plénières l'après-midi, avec des représentants de l'industrie, de la société civile et des administrations ont ensuite permis de débattre des opportunités liées à la transparence dans le secteur forestier ainsi que des facteurs faisant obstacle à davantage de transparence et comment les surmonter. Les contributions de la certification et de l'évolution des

cadres juridiques à une plus grande transparence et à une gestion durable des forêts ont également été au cœur des discussions.

La notion de collaboration a été mise en avant par l'équipe de ZSL, appelant à une approche reposant sur le dialogue et le renforcement des capacités pour promouvoir une plus grande transparence.

Lors des forums, ZSL a présenté aux participants les objectifs de SPOTT, son initiative visant à accroître la transparence dans le secteur de la foresterie tropicale. SPOTT publie des évaluations indépendantes d'entreprises vis-à-vis de leurs engagements et politiques en faveur des problématiques environnementales, sociales et de gouvernance.



7^{ÈME} RÉUNION DU COMITÉ DE DÉCISION ET D'ORIENTATION DU PPECF MARDI 19 - MERCREDI 20 MARS

Les actions du PPECF s'articulent autour de 3 axes : (1) la mise en place des conditions conceptuelles et institutionnelles propices à la certification, (2) l'amélioration de la qualité de l'exploitation et (3) le renforcement de la communication sur l'exploitation durable. Pour l'ensemble de ces 3 groupes, les principales idées autour desquelles le débat a eu lieu ont été les suivantes :

- La poursuite de l'appui du PAFC Régional et du FSC régional. L'implication des institutions et la COMIFAC dans les actions à mettre en œuvre est particulièrement recherchée. Il a été rappelé que la recherche d'un coordinateur pour le projet PAFC régional, récemment lancé, était une priorité.
- L'appui aux forêts communales et communautaires en vue d'assurer une amélioration des pratiques d'exploitation et leur rentabilité. L'idée d'une « plateforme de courtage » antérieurement évoquée lors du dernier think tank de l'ATIBT, a été développée. Une étude de faisabilité va être financée, probablement, et les objectifs seront d'explorer d'avantage la possibilité de certification de groupe et de promouvoir la valorisation des ressources forestières autres que le bois.
- La poursuite des réflexions en vue d'une fiscalité compensée. Une étude de faisabilité menée par le CIRAD aura pour but de proposer des mécanismes de réduction de fiscalité pour les entreprises certifiées.
- La bonne gouvernance à l'échelle du paysage en capitalisant des approches analogues, notamment celle des « Forêts modèles ».
- La promotion des outils de traçabilité conjointement avec d'autres organisations telles que l'UFIGA au Gabon, et tenter de créer des passerelles avec les systèmes existants.
- Le renforcement des formations dans le secteur forêt-environnement en impliquant les institutions de formation comme le RIFFEAC.
- La poursuite du coaching aux entreprises forestières, en élaborant un argumentaire sur les avantages de la certification forestière, en facilitant autant que possible le partage d'expérience, et en mettant en place un dispositif d'anticipation et de réponse à d'éventuelles interpellations de certaines ONG (documentation, communication de crise et mécanisme de plaintes).
- La promotion de la valorisation des sous-produits (charbon de bois, etc.), PFNL ;
- La poursuite de l'utilisation de nouvelles technologies dans l'exploitation forestière certifiée et la lutte anti braconnage (drones, optimisation du logiciel SMART) et l'implication des riverains dans la récolte de données.
- Poursuivre les appuis pour le développement de méthodes EFIR (Exploitation Forestière à Impact Réduit) chez les concessionnaires
- Poursuivre la mise en œuvre du programme Marketing autour de la marque « Fair&Precious », en mettant l'accent sur l'obtention d'indicateurs pouvant démontrer l'impact des actions mise en œuvre dans le cadre du programme marketing, la collaboration avec les plateformes (STTC) et fédérations nationales d'importateurs (Le Commerce du Bois en France) avec lesquelles, des synergies sont à exploiter ainsi que le renforcement des corrélations entre la marque F&P et les objectifs du développement durable (ODD).
- Le soutien d'un label COMIFAC a été également évoqué. La COMIFAC aura des discussions en interne, pour mieux définir les enjeux.

- Enfin, il a été souhaité un renforcement de la communication grand public dans la sous-région sur la certification forestière et la gestion durable aux niveaux régional, national et local.
- Divers exposés ont été faits sur certaines autres thématiques, comme l'impact environnemental des bois tropicaux et l'étude du cycle de vie des produits en bois tropical. Ce sujet présenté par l'ATIBT pourrait faire l'objet d'un nouveau projet.

PRÉSENTATION DE L' OPEN TIMBER PORTAL (OTP) ET DU TIMBER TRADE PORTAL (TTP), PAR L'ATIBT, À NOGENT-SUR MARNE, LE JEUDI 28 MARS

Le 28 mars à Nogent sur Marne, L'ATIBT et WRI ont présenté leurs plateformes Open Timber Portal & Timber Trade Portal dans le cadre d'un atelier sur la diligence raisonnée organisé par LCB.

Réunissant une quarantaine de participants, composés principalement d'opérateurs privés européens, mais aussi de représentants d'autorités compétentes et d'autres organismes impliqués dans le RBUE, cet atelier avait pour but de présenter deux initiatives complémentaires d'information sur le commerce légal du bois, les plateformes www.opentimberportal.org (OTP, initiative du WRI) et www.timbertradeportal.com (TTP initiative de l'ETTF-ATIBT).

Ces présentations étaient associées à un atelier organisé par Le Commerce du Bois sur la diligence raisonnée (à destination de ses membres).

Le site Timber Trade Portal (TTP)
www.timbertradeportal.com

Le TTP (mis en œuvre au travers du projet FLEGT-REDD de l'ATIBT, financé par le FFEM) permet aux opérateurs de faire preuve de diligence raisonnée dans le cadre du RBUE en fournissant des informations qui alimentent leur propre analyse des risques, au cas par cas, en mettant à disposition des informations factuelles telles que des données du secteur forestier, un cadre législatif, des lois et des réglementations, des documents clés et des interdictions et quota, processus CITES, APV, certification, contacts, etc.

Il encourage la responsabilité individuelle des opérateurs (de l'UE) en améliorant l'accès à l'information et en créant des conditions de concurrence équitables.

La plateforme présente 23 profils de pays, situés principalement dans des zones tropicales telles que l'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine, régulièrement examinés et mis à jour.

CONGRÈS MONDIAL D'AGROFORESTERIE AU CIRAD MONTPELLIER, DU 20 AU 25 MAI

L'ATIBT et Kinomé ont présenté un modèle agroforestier d'association cacao-bois d'œuvre au 4ème congrès mondial de l'Agroforesterie qui s'est tenu à Montpellier du 20 au 22 mai 2019. Des contacts et des informations ont été pris pour identifier des opportunités de tester ce modèle et sa pertinence pour la filière bois.

Le 4^{ème} congrès mondial de l'agroforesterie s'est tenu cette semaine à Montpellier. Avec plus de 1000 participants, cet évènement a rassemblé des congressistes et des conférenciers de renom du monde entier qui a permis de traiter de toutes les grandes questions de recherche en agroforesterie.

Le congrès s'est notamment organisé autour de :

- Séances plénières de haut niveau avec des scientifiques, des décideurs et d'autres personnalités de premier plan
- Séances parallèles ciblées portant sur tous les principaux sujets de recherche en agroforesterie
- Séances d'affichage de posters participatives
- Séances interactives organisées avec les citoyens, le secteur privé et les décideurs
- Dialogue entre les parties prenantes dans les espaces d'échange et les tables rondes

SIXIÈME RÉUNION DU CONSEIL DIRECTEUR DU PARTENARIAT POUR LES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO À MALABO, GUINÉE ÉQUATORIALE, LES 12 ET 13 JUIN



À l'occasion de la sixième réunion du Conseil du PFBC qui s'est tenue à Malabo en Guinée Equatoriale, ont eu lieu successivement, le 13 juin 2019, la réunion des différents collèges, notamment celle du Collège Secteur Privé, où se trouve l'ATIBT, celle du Collège Régional dans lequel se retrouve la COMIFAC ainsi que d'autres organisations de la sous-région, et finalement le 14 juin la réunion du Conseil du PFBC.

Avant ces deux réunions avait eu lieu, le 12 juin 2019, un Dialogue Politique de Haut niveau entre les partenaires financiers (réunis au sein du Collège des bailleurs) auquel le Directeur Général de l'ATIBT a été invité.

Ce dialogue politique a porté sur le financement de projets de développement économique et social au profit des populations forestières et riveraines des forêts et aires protégées.

L'ATIBT a souligné dans son discours fait dans la cadre de l'ouverture du Conseil, le rôle des entreprises forestières respectueuses de la légalité, et particulièrement celui des entreprises certifiées, pour lutter contre la déforestation, et marqué les difficultés à aligner sous les mêmes objectifs les ONG, le secteur privé, les gouvernements, les pays consommateurs de denrées tropicales, qui ont parfois d'autres priorités que la conservation de la biodiversité, et la lutte contre le changement climatique.

COCOA AGROFORESTRY SYSTEMS IN CONGO BASIN AND COTE D'IVOIRE

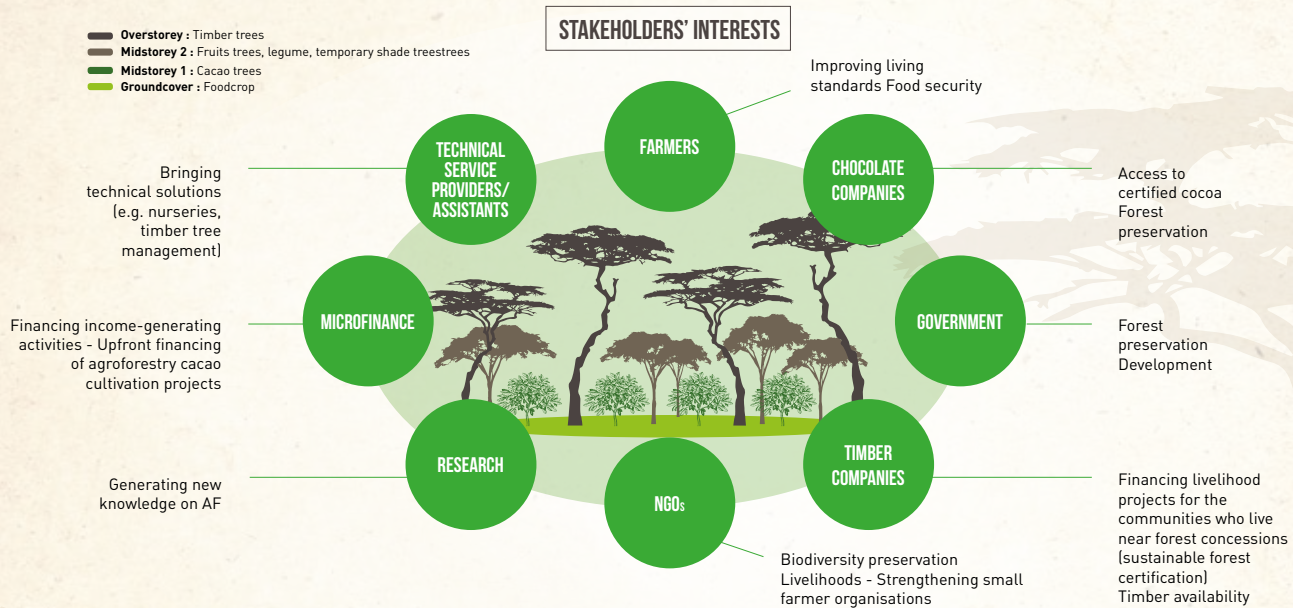


THE ROLE OF TIMBER TREES



FROM A DIVERSITY OF INITIAL LANDSCAPES:

ONE GLOBAL APPROACH TO ACHIEVE A CACAO-TIMBER TREE ASSOCIATION MODEL



KEY LEARNINGS

- The agroforestry model depends on production goals
- A strong synergy between farmers, NGOs and donors is essential to successful initiatives
- Funding is key to start off the initial stages of a project as the inability to pay for initial costs may prevent excellent investments from being made
A virtuous cycle is then triggered: aid > certification > livelihood improvement > savings > reinvestment > scaling up

PROSPECTS

- Large-scale dissemination of knowledge of agroforestry systems to other Fair Trade certified cooperatives
- Enhancing the value of timber trees grown in agroforestry systems with the new 'Trees outside forest' PEFC standard
- Development of financial mechanisms
- The legal framework needs to be adapted



This poster is financed by FFEM, through the FLEGT-REDD+ project implemented by ATIBT.

Article references:
 Cocoa agroforestry systems in the Congo Basin and Côte d'Ivoire: The role of timber tree species
 Fare Y.¹, Duhesme E.², Rwain S.³, Perthusot N.³, Stoll J.⁴, Guillard B.⁵, Jobbé-Duval B.⁵

The article is based on the following projects:
 Project FLEGT-REDD+ (2013-2020 / FFEM): The integration of Central and Western Africa's tropical timber industry into the FLEGT and REDD+ mechanisms
 Équité program (2016-2019 / FFEM-AFD): Strengthening family agriculture and supporting Fair Trade development in Western Africa.
¹Kinomé | ²ATIBT | ³Oréade-Brèche | ⁴Commerce Equitable France | ⁵AVSF



The information on this poster is based on an article written by the Agroforestry cluster of the Cité du Développement Durable.

2^{ÈME} ÉDITION DU GABON WOOD SHOW À LIBREVILLE, DU 24 AU 26 JUIN

La deuxième édition du Gabon Woodshow a eu lieu de 24 au 26 juin 2019 à Libreville. L'UFIGA y a reçu dans son stand M Nkoghe Bekalé, Premier Ministre, et le Professeur White, Ministre de la forêt, de la mer et de l'environnement du Gabon, chargé du plan climat. L'UFIGA a représenté l'ATIBT lors de cet événement.

Les participants ont échangé sur la situation intenable de produits de bois bloqués à l'export depuis le port d'Owendo, une forte préoccupation des sociétés membres de l'UFIGA.

Ce salon a permis à l'ATIBT et à l'UFIGA de présenter les avancées des projets FLEGT, REDD+ et certification au coordinateur du Programme de Promotion de l'Exploitation Certifiée des Forêts (PPECF). Le projet avance bien au Gabon ! 5 sociétés forestières ont déjà signé un contrat avec le PPECF pour bénéficier des activités de coaching dans le processus de certification, et 5 autres sociétés ont également exprimé leur intérêt d'y postuler.

29^{ÈME} FORUM MONDIAL SUR LA GOUVERNANCE FORESTIÈRE, CHATHAM HOUSE - LONDRES, RU, DU 1 AU 2 JUILLET

Le 29^{ème} Forum mondial sur la gouvernance forestière a eu lieu les 1^{er} et 2 juillet, en collaboration avec le Forum mondial du bois (GTF) pour développer une session sur le secteur privé.

L'événement annuel de deux jours, connu auparavant sous le nom de « Réunion sur la mise à jour de l'exploitation forestière illégale et la consultation des parties prenantes », comprend des sessions sur les progrès en matière de transparence et de responsabilité du secteur forestier, les prochaines étapes de la mise en œuvre de l'APV UE-Honduras, la manière dont l'octroi de licences initiales de légalité forestière et de déforestation et efforts pour promouvoir l'égalité des sexes dans les processus de politique forestière.

Le secteur privé a eu l'occasion de prendre la parole lors d'une table ronde réunissant des ONG, des institutions telles qu'Interpol, certains responsables gouvernementaux et des représentants du secteur privé. Il a été souligné combien la gouvernance forestière est vitale pour la gestion durable des forêts et pour permettre le commerce

légal du bois. Cet événement a offert aux parties prenantes de tout le secteur forestier, y compris des gouvernements, de l'industrie et de la société civile, l'occasion de débattre des derniers développements en matière d'amélioration de la gouvernance forestière dans le monde.

Les panels organisés au cours des deux jours de discussions étaient (1) la coordination des initiatives de déforestation et de légalité, (2) les progrès du Ghana vers un secteur forestier légal et durable, (3) le Honduras – prochaines étapes pour la mise en œuvre de l'APV, (4) la transparence dans le secteur forestier, (5) les progrès dans le secteur forestier, (6) le soutien à la conformité juridique : approches réussies pour soutenir le secteur privé et enfin (7) l'équité des sexes dans l'élaboration des politiques en matière de foresterie et d'utilisation des terres.

La session sur le secteur privé était davantage une « approche du secteur privé » qu'une description détaillée des activités des organisations.

L'ATIBT est intervenue pour présenter les efforts d'entreprises forestières certifiées dans le bassin du Congo et les challenges auxquels elles font face, et notamment :

- Les échanges sur le FLEGT et la certification quant aux leçons apprises et les défis / opportunités pour le secteur privé;
- L'importance de la certification pour le bassin du Congo et possibilités de soutenir son développement;
- La diminution de la rentabilité de l'exploitation des forêts naturelles et importance de trouver de nouvelles sources de financement en promouvant les services environnementaux;
- La montée en puissance des opérateurs asiatiques dans l'industrie forestière et l'importance d'un dialogue avec les associations et les entreprises chinoises;
- La concurrence déloyale du secteur informel face au secteur légal.

FORUM DE L'ATIBT À SHANGHAI, CHINE, DU 21 OCTOBRE AU 25 OCTOBRE

Une section spécifique est réservée à cet événement dans ce rapport 2019, et un compte-rendu détaillé de l'évènement a été diffusé par l'ATIBT.

En résumé, le Forum international: « Ensemble les chaînes d'approvisionnement vertes au niveau mondial », qui s'est tenu à Shanghai en octobre dernier, a réuni 350 acteurs majeurs du secteur des produits forestiers tropicaux. Coorganisé

par CTWPDA, le CNFT NFGA, l'OIBT et l'ATIBT, il a débouché sur la création du Réseau des chaînes d'approvisionnement mondiales vertes dans le but d'encourager la production et la consommation responsables de produits forestiers. L'OIBT vient de publier son propre rapport concernant le Forum. Il est accessible en ligne sur le site web de l'OIBT. Pour télécharger la version française, veuillez aller sur le site de l'ATIBT.





CONFÉRENCE STTC À BERLIN LE 20 NOVEMBRE

L'ATIBT a participé à la Conférence STTC 2019 (Coalition européenne pour les bois tropicaux issus de forêts gérées durablement) à Berlin le 20 novembre dernier. Elle a attiré un public de plus de 110 personnes venant de toute l'Europe et d'ailleurs, notamment des fournisseurs de bois, des importateurs, des fédérations professionnelles, des agences gouvernementales et des ONG. Elle a été accueillie conjointement par la fédération allemande du commerce du bois « GD Holz », le fondateur de STTC « IDH » initiative pour le commerce durable et la ville de Berlin, un membre du STTC.

Si nombre de pensées convergent pour dire que la certification par tierce partie est le meilleur moyen d'assurer une gestion durable des forêts, le consensus de la conférence STTC a été de dire qu'il y a également la place pour la coordination, la collaboration et l'échange avec d'autres programmes et initiatives de vérification de la légalité et de la gestion durable des forêts. Il a finalement été convenu que ces deux approches convergeaient dans la même direction – le maintien de la forêt et de ses avantages écologiques, sociaux et

économiques et un commerce international durable du bois.

L'événement a comporté une série de présentations, fournissant au public présent une mise à jour sur le marché européen des bois tropicaux gérés durablement, la promotion des bois tropicaux et diverses approches de vérification de la légalité et de la gestion durable ainsi que les leçons qu'ils pourraient tirer les uns des autres.

Elles ont servi de toile de fond à des tables rondes animées et stimulantes pour les participants. Il y avait également un programme continu de séances de conversation. Les orateurs y ont présenté des sujets spécifiques, de l'impact de la certification sur les paysages en Indonésie et au Pérou, aux outils de suivi du bois, l'impact du FLEGT dans les pays producteurs et les tendances du marché du point de vue du concessionnaire et du négociant. Les participants à la conférence ont ensuite eu l'occasion d'approfondir le sujet, de poser des questions et de partager leur expérience et leur savoir-faire.

INTERNATIONAL HARDWOOD CONFERENCE (IHC) À BERLIN LES 21 ET 22 NOVEMBRE



Les 21 et 22 novembre s'est tenue à Berlin l'édition 2019 de l'International Hardwood Conference (IHC). Le congrès international de l'industrie des bois feuillus est l'un des plus importants congrès professionnels de l'industrie et attire tous les deux ans un grand nombre de visiteurs du monde entier.

Comme d'habitude, l'événement était organisé conjointement par l'Organisation européenne de l'industrie des scieries (EOS) et la Fédération Européenne du Commerce du Bois (ETTF). Cette année, la conférence s'est tenue à Berlin en collaboration avec l'association allemande des scieries et de l'industrie du bois (DeSH). Le symposium qui s'est tenu dans la capitale a attiré 125 participants de 20 pays, poursuivant ainsi les succès des dernières années. « Le grand nombre de participants a clairement montré que Berlin constituait une scène exceptionnelle pour l'IHC 2019. Nous avons pu démontrer comment le bois en tant que matériau de construction ouvre de nouveaux marchés dans les villes en croissance et nous avons discuté avec des experts chevronnés des possibilités et du potentiel des bois feuillus », a déclaré Maria Kiefer-Polz, vice-présidente d'EOS. Des analyses et des évaluations de l'évolution actuelle du marché par des experts du monde entier ont été fournies au cours de la réunion. Après une période relativement positive en 2018, les marchés européens des feuillus ont ressenti cette année le pincement des tensions commerciales

mondiales et le ralentissement général de l'économie, avec un léger ralentissement de la demande chinoise de feuillus européens. Cette année, la demande dans les pays producteurs d'EOS devrait diminuer légèrement de 1,3 %, tandis que la production devrait ralentir légèrement de 0,7 %. En plus d'une excellente vue d'ensemble du marché, les participants peuvent utiliser les tendances dérivées et les spécificités des différentes régions comme base pour leur planification à long terme et leur orientation stratégique. Le changement climatique et ses conséquences pour l'industrie forestière et l'industrie du bois était un autre sujet clé. Dans le contexte de cette discussion, la disponibilité future des espèces d'arbres en ce qui concerne l'adaptation des forêts au changement climatique a été examinée. Les flux du marché des bois tropicaux ont également été discutés. Dans le scénario politique actuel, dans lequel les préoccupations environnementales figurent en bonne place à l'ordre du jour, les produits du bois ont un énorme potentiel pour aider l'UE à atteindre ses objectifs écologiques.

Josef Braml, du Conseil allemand des relations extérieures, a analysé l'impact du conflit commercial actuel entre les États-Unis et la Chine. De plus, le programme de cette année portait spécifiquement sur les possibilités offertes par les déclarations environnementales de produits et les considérations liées au cycle de vie.

« Cette année encore, les sujets étaient aussi variés que les participants du monde entier. Outre l'échange d'expertise et les possibilités de mise en réseau, nous pouvons nous tourner vers le contenu d'un événement réussi », a résumé Andreas von Möller, ancien président de l'ETTF et modérateur de la conférence, à l'issue de la manifestation.

ATELIER D'ÉLABORATION DES NORMES DE CERTIFICATION PAFC BASSIN DU CONGO À L'HÔTEL DORIAN, LIBREVILLE, DU 25 AU 29 NOVEMBRE

Les membres du Forum et les experts chargés de les assister ont eu des débats animés et constructifs pour aboutir à la première version des normes de PAFC BC au terme de l'atelier de Libreville du 25 au 29 Novembre.

Organisé dans le cadre du projet « Mise en œuvre d'une approche régionale pour le développement des systèmes de certification PAFC », porté par l'ATIBT, avec l'appui financier du PPECF, de PEFC international et l'appui technique de TEREA, le premier atelier du Forum d'élaboration des normes de certification PAFC BC a été tenu à l'hôtel Leet-Dorian de Libreville du 25 au 29 Novembre dernier.

Cet atelier a réuni les représentants des parties prenantes membres du Forum d'élaboration des normes de certification PAFC Bassin du Congo venant du Cameroun, du Congo Brazzaville, du Gabon et de RDC ainsi que les experts assistant au

Forum et les représentants de certaines institutions telle que la COMIFAC.

Pendant cinq jours, les membres du Forum et les experts ont échangé sur les exigences et annexes des documents de travail proposés par TEREA et un groupe d'experts, portant sur la norme de gestion forestière. Les débats, animés, houleux, parfois passionnés mais constructifs ont abouti à la première version de la norme de certification gestion forestière PAFC BC ci-dessus mentionnée.

Comme prévu par la procédure d'élaboration des dites normes, ces premières versions de normes seront soumises à la consultation publique dès la mi-décembre 2019 pour recueillir et exploiter les commentaires des parties prenantes. Au terme de l'atelier, les participants ont réaffirmé leur engagement et leur volonté à contribuer à l'élaboration des normes de certification PAFC Bassin du Congo.

LES PROJETS CONDUITS PAR L'ATIBT

L'ATIBT ET LA CERTIFICATION FORESTIÈRE DANS LE BASSIN DU CONGO

L'année 2019 aura été marquée par le démarrage du projet « mise en place d'une approche régionale pour le développement des systèmes de certification PAFC », financé par le PPECF, PEFC international et IDH, et visant de la création du schéma régional de certification forestière PAFC Bassin du Congo.

C'est dans ce cadre que Germain Yéné a rejoint l'équipe pour coordonner le projet depuis Yaoundé. Démarré en juin 2019, le projet a permis :

- l'élaboration par un groupe d'experts d'un projet de norme de certification forestière sous-régionale, harmonisée pour les trois pays concernés (Cameroun, Gabon, Congo) ;
- l'organisation du forum 25 au 29 Novembre 2019 (organe temporaire de concertation responsable d'élaborer par consensus des normes de gestion forestière et de chaîne de contrôle PAFC Bassin du Congo) ;
- le lancement d'une première consultation publique le 13 décembre 2019.

Le projet devrait aboutir en 2020 au dépôt d'un dossier complet auprès de PEFC International pour instruire la reconnaissance du PAFC Régional par le PEFC.



L'association a par ailleurs continué l'accompagnement des entreprises vers une démarche de certification au travers de l'action de coaching, conjointe avec le PPECF et grâce aux actions des référents FLEGT-Certification mises en place dans 4 pays. La plus forte progression concerne le Gabon, en raison la déclaration du Président Ali Bongo Ondimba sur l'obligation pour les sociétés forestières d'être certifiées. Ainsi, 5 sociétés ont pu faire l'objet d'un diagnostic, et deux sociétés ont signé un contrat de coaching. Au Congo, deux sociétés supplémentaires se sont inscrites pour effectuer un diagnostic, et en RDC, un diagnostic a été réalisé.

ÉTUDES ET REFLEXIONS MENÉES SUR L'AGROFORESTERIE ET LES PLANTATIONS DE BOIS D'ŒUVRE

L'ATIBT approfondit ses réflexions et initiatives sur les enjeux de la reforestation

L'agroforesterie revient en force dans de nombreux forums et projets en raison des avantages offerts par ce modèle. À l'initiative des acteurs de la Cité du Développement durable de Nogent sur Marne, une première réunion du « groupe agroforesterie » de la Cité a eu lieu le 25 avril 2018 avec pour objectif de se retrouver autour d'une thématique commune, l'agroforesterie. À cette première rencontre étaient présents : ONFI, Kinomé, CIRAD, Commerce Equitable et ATIBT. S'en est suivie en 2019 une présence au Congrès agroforestier Mondial de Montpellier, très stimulante pour le groupe formé (auquel se sont ajoutés Oréade Brèche et AVSF). Organisé par le Cirad et l'INRA avec Agropolis International et Montpellier Université d'Excellence, le quatrième Congrès mondial d'agroforesterie s'est tenu du 20 au 25 mai 2019 à Montpellier, en France : « Agroforesterie : renforcer les liens entre la science, la société et les politiques

publiques ». En collaboration avec les partenaires de la Cité du Développement Durable, l'ATIBT et Kinomé ont présenté un poster sur la base d'un travail mené par l'ATIBT en 2018, et financé par le FFEM, concernant l'étude d'opportunité de projets agroforestiers de culture sous ombrage d'essences forestières. En 2020, le « groupe agroforesterie » de la Cité du Développement Durable de Nogent sur Marnes continuera de se réunir et de trouver des synergies entre ses acteurs autour de sa thématique.

Pour de nombreux experts, l'agroforesterie constitue le moyen le plus fiable pour prévenir du changement climatique, lutter contre la pauvreté et assurer la sécurité alimentaire. Cela contribue également à la protection de la biodiversité, l'innovation des systèmes de certification, l'amélioration des techniques d'agroécologie, au développement des services écosystémiques, à la mutation des filières de production...autant d'enjeux et de challenges qui concernent l'ATIBT et tous ses membres.

En 2020, l'ATIBT souhaite poursuivre les réflexions et actions sur la reforestation de façon générale en vue de contribuer à faire évoluer le modèle des concessions forestières et de faire de la forêt tropicale humide un levier durable du développement des populations et des territoires. On assure ainsi la diversification des activités ayant pour but de sécuriser la ressource bois, de restaurer les forêts dégradées, et de protéger les forêts de la surexploitation.

Via le projet FLEGT REDD (financement FFEM), les études sur l'agroforesterie et la plantation initiées en 2018 se poursuivront notamment à travers l'accompagnement de la faisabilité de projets concrets portés par le secteur privé forestier. Ces études de faisabilité seront assorties de guides de plantation et d'agroforesterie pour aider les entreprises au montage de projet sur ces thématiques (partenaires clefs, outils, modèles, financements, etc.). Les objectifs spécifiques des études sont : (i) d'identifier et d'accompagner des opportunités de projets de plantations afin d'augmenter la disponibilité de bois

d'œuvre, tout en apportant une grande importance à l'impact environnemental et social ; (ii) de développer des partenariats planteurs/exploitants forestiers afin de donner une opportunité de diversification des revenus, écologiquement acceptable et socialement très positive dans les séries agricoles des concessions forestières.

De plus, l'ATIBT souhaite aussi en 2020 s'intéresser aux questions de la régénération naturelle assistée, dont des initiatives de ses membres voient le jour dans le Bassin du Congo.

Les projets FLEGT REDD certification arriveront à terme fin 2020 et l'ATIBT souhaite initier une réflexion pour proposer un nouveau projet dans la continuité des appuis pour une gestion durable des forêts. Ce projet pourrait inclure des thématiques telles que la revue des plans d'aménagement (phase 2), la reforestation (via un reboisement inclusif des plantations novatrices, des projets agroforestiers et le recours à la régénération naturelle assistée) et la valorisation des essences secondaires.

LES ACTIVITÉS LIÉES À LA REDD+ ET AU FLEGT (APV ET RBUE)

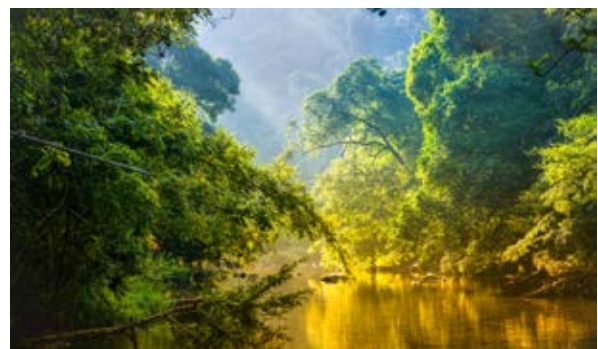
Les activités liées à la lutte contre le changement climatique

Les activités du projet FLEGT REDD, financé par le FFEM, orientées sur la REDD+ ont évolué afin de prendre en compte les questions de plantation, d'agroforesterie et des PSE.

Comme cela a été présenté, le « groupe agroforesterie » de la Cité du Développement Durable du Jardin d'agronomie tropicale, sous leadership de l'ATIBT, a participé au 4ème Congrès mondial d'agroforesterie organisé de 20 à 22 mai 2019 par le CIRAD à Montpellier.

En 2020, deux études de faisabilité seront effectuées pour le financement et la mise en œuvre de deux projets d'agroforesterie et deux projets de plantations de bois d'œuvre.

Toujours dans le cadre des activités REDD+, une expertise sera également engagée pour explorer des possibilités réelles de paiement pour services environnementaux créés ou maintenus par des sociétés forestières certifiées tierce partie pour gestion durable.



Cette thématique est primordiale pour le secteur forestier. En effet, les sociétés forestières rendent de nombreux services aux écosystèmes en plus de leur cœur de métier, en tant que gestionnaires forestiers, et pour lesquels elles ne sont pas rémunérées. De plus, malgré les initiatives institutionnelles et les nombreux efforts conduits jusqu'à présent, il existe un dilemme à résoudre rapidement si l'on ne veut pas hypothéquer durablement les chances d'atteindre les objectifs de l'agenda 2030. A travers l'étude qui sera menée

par Venturexpert, il s'agira d'améliorer la confiance en apportant dans un premier temps une méthode de valorisation puis à terme une technologie pour servir la valorisation de l'impact positif. Pour cela, il s'agirait de mettre en place une technologie valorisant les données remontant des services de traçabilité (télétection, caméra, ONG, population riveraine, administration etc.) afin de convaincre les investisseurs du secteur privé d'abonder vers les PSE.

Les activités liées aux APV FLEGT et la promotion de la certification vérifiée tierce partie



En 2019 les contrats de subvention pour la mise en œuvre des projets FLEGT-REDD et FLEGT-IP, avec respectivement le FFEM et l'UE ont été prolongés jusqu'en 2020. Grâce à ces projets et celui avec le PPECF-COMIFAC, de très nombreuses activités ont été mises en œuvre par les partenaires FIB (RDC), UFIGA (Gabon), GFBC (Cameroun), et SPIB (Côte d'Ivoire), et le bureau ATIBT au Congo. L'ensemble de ces associations partenaires a été renforcé par l'engagement d'un référent FLEGT-Certification au sein du bureau. Une partie des activités était financée par des projets individuels à travers le programme UE-FAO FLEGT.

Parmi les résultats on compte les rapports d'état de lieux des acteurs du secteur privé de la filière bois du Cameroun, du Congo, du Gabon et de la RDC. Ils sont tous téléchargeables sur le site internet de l'ATIBT.

L'UFIGA et la FIB ont développé des sites internet, accessibles via respectivement www.ufiga.org et www.fib-rdc.org, qui sont régulièrement actualisés.

L'ensemble des partenaires a mis en place des veilles réglementaires et informationnelles, et enregistré un très grand nombre de textes réglementaires dans des archives disponibles pour l'ensemble des acteurs du secteur forêt-bois (notamment sur les sites internet de l'UFIGA et de la FIB).

Grâce aux nombreuses prises de contacts et des sessions d'information et d'échanges des référents FLEGT-Certification avec les sociétés forestières, le programme coaching du PPECF a pris de l'ampleur : 28 sociétés sont identifiées pour entrer dans le processus de certification vérifiée tierce partie, dont 19 au Gabon, 5 au Congo, 3 en RDC et 1 au Cameroun.

L'année 2020 sera marquée par le développement et la publication de courts métrages thématiques sur des sujets liés au Plan d'action FLEGT et la certification forestière. Lors de l'année 2020 également le site www.timbertradeportal.com sera mis à jour et disponible en bilingue (Anglais et Français) pour informer les importateurs Européens sur des données essentielles de 23 pays producteurs de bois, permettant d'effectuer la diligence raisonnée dans le cadre du RBUE et du Lacey Act.

CONNAISSANCE DE LA RESSOURCE : LE PROJET DYNAFFOR

Dynamique des forêts d'Afrique centrale : Le projet DynAfFor, 2013 – 2019

De 2013 à 2019, le Fonds Français pour l'Environnement mondial a co-financé le projet « Structure et Dynamique des forêts d'Afrique centrale : vers des règles d'exploitation du bois intégrant le fonctionnement écologique des populations d'arbres et la variabilité des conditions environnementales (DynAfFor) ». Ce projet portait sur 5 pays, totalisant l'essentiel des forêts denses tropicales humides de la région : Cameroun, Congo, Gabon, République centrafricaine, République Démocratique du Congo.

Ce projet a eu l'ATIBT comme maître d'ouvrage, avec le Cirad, Nature+ et l'Université de Liège (ULG) Faculté de Gembloux comme Maîtres d'œuvre.

Les partenaires de ce projet ont été aussi les entreprises forestières Pallisco, Rougier, CEB, CIB, Wijma.

L'origine du projet DynAfFor est née du constat croissant que pour assurer la durabilité de l'exploitation du bois d'œuvre dans les forêts d'Afrique Centrale, comme dans les forêts d'une manière générale, il est indispensable de bien connaître leur fonctionnement. Or les données disponibles sur ces forêts, et permettant cette amélioration des connaissances, restent peu nombreuses et souvent anciennes, et peu utilisées par les professionnels du secteur forestier et par les décideurs. Dans le court laps de temps durant lequel les premiers plans d'aménagement établis à la fin des années 1990 vont arriver à leur terme, alimenter les réflexions sur la révision des procédures et des plans d'aménagement afin de garantir une véritable gestion durable des massifs forestiers devient fondamental.

Le projet DynAfFor s'est donc doté de deux grands objectifs. Le premier objectif était de quantifier les effets de l'environnement,

de l'exploitation forestière, et de leurs interactions, sur la dynamique forestière et sur les processus qui la pilotent – croissance, recrutement, mortalité. Le projet devait pour cela constituer un réseau de dispositifs de suivi de la dynamique des populations et des peuplements forestiers et doter les parties prenantes de la gestion forestière d'outils d'aide à la décision. Le deuxième objectif était, à partir du réseau constitué, des résultats scientifiques obtenus et des outils développés, d'améliorer la connaissance et la pratique des acteurs de la région : exploitants forestiers, administrations forestières, organismes de recherche.

DynAfFor a ainsi permis d'améliorer les connaissances sur le fonctionnement des forêts d'Afrique centrale, et d'inclure ces connaissances dans des modèles de dynamique forestière mobilisables, grâce à un simulateur, par tous les acteurs intéressés par le devenir des forêts. Il a également permis de soulever les principaux problèmes auxquels seront confrontés les « forestiers du futur », dans la région.

A l'origine du projet, le choix a été fait de travailler directement avec des compagnies forestières. Ce choix a reposé sur l'expérience accumulée par les maîtres d'œuvre de DynAfFor sur les dispositifs pré-existants dans la région.

Ces 10 sites du réseau DynAfFor présentent une grande variabilité de conditions, surtout géologiques. Les sols de Djoum (SFID), Mbang (SFID), Pallisco et Ma'an (Wijma), tous situés au sud du Cameroun sur gneiss ou micaschistes, sont les plus argileux (40 à 70 % d'argile) tandis que ceux de Yoko, sur alluvions d'origine gréseuse, sont les moins argileux (15% d'argile) et en parallèle

les plus sableux. Les sols des autres sites comme CEB, Mamfé (Wijma), Mbaïki (RCA), Loundougou (CIB), Mokabi (Rougier), situés respectivement sur des roches volcano-sédimentaires, ont des textures intermédiaires. Au sein d'un site, la texture des sols varie aussi en fonction de la topographie, plus particulièrement sur les sites de Pallisco, CEB et Loundougou (CIB).

Fin 2018, le projet DynAfFor, s'est doté d'un axe « Communication et Capitali-

sation » en vue de mobiliser les parties prenantes d'Afrique centrale autour des résultats de la recherche, pour déboucher sur des prises de décisions afin d'assurer la durabilité de la gestion des forêts. Ainsi est né le collectif DYNAFAC.

En 2020, la clôture de ce projet aura lieu, et un document de synthèse sera produit, permettant à un large public de mieux comprendre l'ampleur de ses résultats.

CONNAISSANCE DU MATÉRIAU BOIS TROPICAL

LES DÉCISIONS AU NIVEAU DE LA COMMISSION TECHNIQUE DE L'ATIBT



La commission technique de l'ATIBT, comme indiqué plus haut, a finalisé et validé le document intitulé « Les niveaux de transformation du bois », ainsi qu'un erratum de la Nomenclature Générale des bois tropicaux en distinguant 3 essences dans le genre *Azalia* : Doussié, Pachy et Lingué, et 2 essences dans le genre *Pterocarpus* afin de distinguer le Padouk du *Pterocarpus tinctorius* (inscrit dans les annexes de la CITES).

À signaler que l'ATIBT a décidé de mettre en ligne, en 2020, l'édition 2016 de la

« Nomenclature des Bois Tropicaux », jusqu'ici uniquement disponible en format papier. Cependant, le format papier reste bien entendu toujours disponible.

Compte tenu des résultats de l'analyse des rendements matières selon les règles de classement, la commission a décidé de ne pas recommander l'utilisation des règles SATA, et demande qu'un groupe de travail révise les règles de classement ATIBT en se focalisant sur les classes FAS et AIC.

AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES CONCERNANT LES ESSENCES MOINS UTILISÉES (LKTS)

L'ensemble des débats environnementaux font de la forêt tropicale un sujet majeur du fait de son rôle reconnu dans les équilibres climatiques, dans la préservation de la biodiversité tout comme dans la vie des peuples autochtones. Les Accords de Paris attestent de la prise de conscience globale sur la nécessité d'une valorisation durable des forêts tropicales, comme un outil de lutte contre le changement climatique et la préservation de l'environnement forestier.

La gestion durable de la forêt et donc son exploitation raisonnée est parmi les principaux moyens d'assurer l'avenir de ces écosystèmes riches et indispensables.

Cette vision s'inscrit dans la suite d'un ensemble de travaux réalisés sur la thématique de la valorisation de nouvelles essences par divers organismes aussi bien privés que publics. Il nous faut partir des connaissances disponibles, pour diagnostiquer les manques et actions à mettre en œuvre pour une promotion efficace de nouvelles essences dont les caractéristiques physiques et les débouchés sont inconnus ou peu connus mais qui pourraient présenter un intérêt

Certains critères sont indispensables pour envisager la promotion d'une nouvelle essence :

- Peuplement sain avec individus de dimension et conformation exploitables
- Zone géographique étendue et volumes suffisants

- Propriétés assimilables à des essences connues
- Adaptation aux procédés de transformation

La thématique de la promotion des essences moins connues est transversale à l'ensemble de la filière forêt bois et nécessite la mise en œuvre d'outils aussi bien technique que marketing, selon quatre axes spécifiques :

1) Ressource : Identifier les essences à promouvoir en fonction des quantités mobilisables, caractéristiques biologiques, accessibilité de la ressource...

2) Technique : Connaître les propriétés des bois sélectionnés, définir des règles de classement et d'autre part former les opérateurs et commerciaux, publier les informations techniques

3) Marché : Intéresser le consommateur aux nouveaux produits, établir des projets phares, mettre en place un système de monitoring

4) Coordination : Rassembler les actions et acteurs de cette thématique

Un projet devrait en toute logique se dessiner prochainement, car l'évolution de la ressource requiert de s'intéresser à ces essences dites peu connues, et de leur trouver des débouchés sur les marchés nationaux ou sur les marchés d'exportation.

5

LE FORUM 2019 DE L'ATIBT À SHANGHAI



Le dialogue que l'ATIBT entretient, depuis mai 2018, avec les deux principales initiatives qui appuient et encadrent le secteur forestier privé chinois : CTWPDA et le GGSC, ainsi que l'interaction fondamentale avec l'OIBT, qui accompagne l'initiative GGSC depuis ses débuts, ont ainsi abouti à l'organisation conjointe du Forum International « Ensemble vers les chaînes d'approvisionnement vertes au niveau mondial » qui s'est tenu du 22 au 25 octobre 2019 à Shanghai, en Chine.

Il a été financé par le Ministère allemand de l'alimentation et de l'agriculture (BMEL) sur la base du programme LSSC de l'OIBT, et a reçu l'appui de la China Green Carbon Foundation (CGCF), du sous-comité Bois

de CTWPDA, de l'association du commerce du bois de Shanghai (STTA) ainsi que du secrétariat du GGSC. Un nombre significatif de participants a pu se joindre au Forum grâce à l'appui de bailleurs (UE, KfW, DFID, FFEM, AFD), au travers des projets de l'ATIBT et de BVRio entre autres.

Près de 350 participants, membres de l'ATIBT et acteurs de la filière forêt-bois se sont ainsi réunis pour :

- Débattre des défis et des opportunités du développement des réseaux et de la collaboration entre les consommateurs et les producteurs au niveau mondial,
- Définir les besoins pour renforcer les capacités en matière de gestion durable des forêts et des bonnes pratiques,



- Identifier et redéfinir le rôle du secteur privé dans la résolution des objectifs du développement durable.
- Encourager le commerce international au travers des chaînes d'approvisionnement légales et durables de la filière forêt-bois,
- Promouvoir des partenariats pour des chaînes d'approvisionnement "vertes" de la filière forêt-bois au niveau mondial.

Cette édition 2019 a été l'occasion, pour l'ATIBT, d'accompagner la démarche vers la légalité et d'assurer une meilleure compréhension des outils concrets à la mise en œuvre de la gestion légale et durable des forêts tropicales dans le bassin du Congo auprès des parties prenantes chinoises. Notamment, à travers l'animation des discussions relatives à la légalité et durabilité dans les chaînes d'approvisionnement du bois à l'échelle mondiale, l'état et l'avenir des forêts du Bassin du Congo, la durabilité économique de l'industrie du bois dans le Bassin du Congo, et l'organisation d'un side-event sur la certification avec le GGSC, l'ATIBT a mis en avant le plan d'action FLEGT, le programme pour la promotion de l'exploitation forestière certifiée (PPECF), et les systèmes de vérification de la légalité (SVL) et de traçabilité. A l'issue des 2 jours de conférence internationale, une journée de visites de terrain a été organisée par CTWPDA pour favoriser les échanges commerciaux, dans la région de Nanxun à environ 1h30 de Shanghai en voiture. Les entreprises de parquets

Treessun Flooring et Sunyard flooring ont successivement ouvert leurs portes, faisant découvrir aux participants du forum leurs impressionnantes usines organisées selon les différentes étapes de triage, coupage, contrôle, séchage, stockage du bois destinés au revêtement du sol.

La journée s'est achevée avec la visite de Starforest, musée dédié aux parquets.

L'ATIBT a ainsi consolidé ses relations avec les parties prenantes chinoises et assuré le partage de ses valeurs avec un nombre croissant d'acteurs chinois opérant dans le secteur bois-forêts en Afrique centrale venant ainsi renforcer le pôle des acteurs engagés pour la gestion durable et légale des bois tropicaux dans le bassin du Congo. Car, la situation critique des forêts tropicales dans la résolution du changement climatique et les effets qu'elles entraînent sur le développement social et économique appelle la mobilisation et l'engagement de tous les acteurs de la filière forêt-bois à unir leurs efforts pour assurer la production et la consommation légale et durable de bois tout au long de la chaîne d'approvisionnement. Pour concrétiser leurs engagements respectifs :

1) L'UFIGA et l'UFIAG, en présence du Ministre des Forêts du Gabon, le Pr. Lee White, ont signé un accord d'engagement à conduire l'ensemble de leurs membres, industriels forestiers au Gabon, vers une certification de la légalité, à minima, d'ici la fin d'année 2022.



2) L'ATIBT et CTWPDA ont signé un protocole d'échanges d'information et de partages d'expérience sur les questions de légalité et la gestion durable des forêts tropicales.



3) Le GGSC a lancé la mise en place d'un réseau international de collaboration et invité le président sortant de l'ATIBT, M. R. Hunink, à participer au développement du GGSC Entrepreneur Think-Tank.

Le dialogue engagé a souligné la corrélation entre la gestion légale et durable des forêts tropicales et l'atténuation du changement climatique ainsi que les effets sur la biodiversité. Il a mis en exergue l'importance des chaînes d'approvisionnement légales et durables de la filière forêt-bois ainsi que la nécessité d'une dynamique commune de la part de tous les acteurs afin de répondre au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures.



Side-event légalité/traçabilité co-organisé par le GGSC et l'ATIBT (Shangai)



Visites d'usines (region de Nanxun)

STARFOREST, MUSÉE DÉDIÉ AUX PARQUETS



Visites d'usines (region de Nanxun)



Visite du musée Starforest (region de Nanxun)



REMERCIEMENTS

La plupart des projets gérés par l'ATIBT bénéficient du soutien financier continu de nos principaux bailleurs en 2019 : l'UE (Communauté européenne), l'AFD (Agence Française de Développement), le FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial), la FAO (Food and Agriculture Organization), la KfW (Kreditanstalt für Wiederaufbau - Agence allemande de développement), via le programme PPECF géré par COMIFAC et IDH (l'Initiative Pour un Commerce Durable).



AFD (Agence Française de Développement)
Christophe DU CASTEL
Emmanuel FOURMANN
Mathieu AUGER SCHWARTZENBERG
5, Rue Roland Barthes
75598 PARIS CEDEX 1 - FRANCE
ducastelc@afd.fr / fourmanne@afd.fr
augerschwartzzenbergm@afd.fr
Tél +33 (0)1 53 44 33 10
Fax +33 (0)1 53 44 38 66
www.afd.fr



FFEM (Fonds Français pour l'Environnement Mondial)
Aurélien AHMIM-RICHARD
5, Rue Roland Barthes
75598 PARIS CEDEX 13 - FRANCE
ahmim-richarda@afd.fr
Tél +33 (0)1 53 44 32 78
www.afd.fr



Banque Mondiale
Valerie HICKEY
1818 H Street, NW Washington, DC
20433 ÉTATS-UNIS
vhickey@worldbank.org
Tél +36343 / 1-202-473-6343
www.worldbank.org



GIZ (Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH)
Herbert CHRIST
Friedrich Ebert Allee, 40
53113 Bonn - ALLEMAGNE
herbert.christ@giz.de
Tél +49 61 96 79 12 82
Fax +49 61 96 79 73 33
www.giz.de



IDH (Dutch sustainable trade initiative)
Nienke STAM - Nienke SLEURINK
Arthur van Schendelstraat 500
3511 MH Utrecht - P.O. Box 1241,
3500 BE UTRECHT - PAYS-BAS
stam@idhtrade.org -
sleurink@idhtrade.org
Tél +31 (0) 6 5286 2393
www.idhsustainabletrade.com



BMZ (Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung)
Lena Siciliano BRETAS
Federal Ministry for Economic Cooperation and Development
Division 122
Rural development, lands rights,
Forests Dahlmannstr. 4
53113 Bonn - ALLEMAGNE
Tél : +49 228 5353864
Lena.Bretas@bmz.bund.de
www.bmz.de



KfW (Kreditanstalt für Wiederaufbau)
Martin BOSTROEM
Palmengartenstrasse, 5-9
6325 Frankfurt am Main - ALLEMAGNE
martin.bostroem@kfw.de
Tél +49 69 74 31 4090
www.kfw.de



Commission Européenne / DEVCO
Elizabeth GUTTENSTEIN
International Cooperation and Development - C2 Unit : Environment, Natural Resources, Water
Rue de la loi, 41
B-1049 Bruxelles - BELGIQUE
elizabeth.guttenstein@ec.europa.eu
Tél +32 229-68590



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

MEAE (Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères)
Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères - Sous-direction de l'environnement et du climat
Pôle Biodiversité-Forêts-Océans
Philippe DELETAIN
Catherine BODART
27, Rue de la Convention
75732 Paris CEDEX 15 - FRANCE
philippe.deletain@diplomatie.gouv.fr
catherine.bodart@diplomatie.gouv.fr
Tél +33 (0)1 43 17 62 53
Tél +33 (0)1 43 17 71 68



DFID
Julia FALCONER
1 Palace Street SW1E 5HE
London - ANGLETERRE
j-falconer@dfid.gov.uk
Tél +44 1355 84 3132



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

MAA (Ministère de l'Agriculture, et de l'Alimentation)
Célia DIDIERJEAN
celia.didierjean@agriculture.gouv.fr
Chargée de mission «FLEGT et Règlement Bois de l'Union Européenne»
3, rue Barbet de Jouy
75007 PARIS Cedex 07 - FRANCE
Tél +33(0)1 49 55 40 94



EFI (European Forest Institute)
Jussi VIITANEN
FLEGT and REDD Facilities
80100 Joensuu - FINLANDE
jussi.viitanen@efi.int
Tél +34 6 73 27 28 02
www.efi.int



OIBT (Organisation Internationale des Bois Tropicaux)
Sheam SATKURU
International Organizations Center,
5th Floor Pacifico-Yokohama, 1-1-1,
Minato-Mirai, Nishi-ku,
Yokohama, 220-0012 - JAPON
satkuru@itto.int
Tél +81-45-223-1110
Fax +81-45-223-1111



FAO (Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture)
Sven WALTER
Viale delle Terme di Caracalla,
00153 Roma - ITALIE
sven.walter@fao.org
Tél +240 22 20 55 416
www.fao.org



LA RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE BOIS TROPICAL

ATIBT - Jardin d'agronomie tropicale de Paris
45 bis, avenue de la Belle Gabrielle
94736 Nogent-sur-Marne CEDEX - FRANCE
Tél. +33 1 43 94 72 64 - Fax. +33 1 43 94 72 09